



*Coucher de soleil vu du réservoir
Marché de Noël, place de la Mairie*

Mémento

Mairie

Tél. **03 89 49 60 22** - email : mairie.pfaffenheim@wanadoo.fr
Site internet : www.pfaffenheim.alsace

Horaires lundi - mardi - jeudi : de 16h00 à 18h00
mercredi - vendredi : de 08h00 à 10h00
...et sur rendez-vous.

Numéros d'urgence

POMPIERS - d'un poste fixe **18**
- d'un portable **112**
POLICE **17**
GENDARMERIE **03 89 49 60 19**
S.A.M.U. **15**
Dr. GREINER **03 89 49 50 40**
URGENCE GAZ **08 00 47 33 33**

Contact Maire et Adjoint

→ sur rendez-vous au 03 89 49 60 22

Possibilité de contact direct par e-mail :

Aimé LICHTENBERGER aime.lichtenberger@outlook.com
Jean-Michel STRASBACH jm.strasbach@gmail.com
Isabelle KRETZ hubert.kretz@orange.fr
Christophe RIEFLE christopheriefle@aol.com

Boulangerie Chez Marc

Tél. 03 89 86 08 58

Horaires du lundi au samedi : 06h00-12h30
dimanche : 07h00-12h00
- fermé le mardi -

Contact Services Techniques

Joël FUCHS 06 63 72 25 61
Daniel ALTERMATH 06 63 72 25 62
e-mail : communedepfaffenheim@orange.fr

Relais Pickup & Chronopost

Chocolaterie RITTER
rue des Anémones - Tél. 03 89 49 62 93

Horaires de lundi à vendredi : 09h-12h / 14h-18h
samedi : 10h-12h

Médiathèque

12b place de la République - 68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 78 53 12
mediatheque@cc-paysderouffach.fr

Horaires mardi : 13h00-18h00
mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00
jeudi : 15h00-18h00
vendredi : 15h00-19h00
samedi : 10h00-12h30 / 14h00-16h30

Trésorerie

Cité administrative - bâtiment J
3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cedex
Tél. 03 89 21 61 30

t068004@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires
lundi, mercredi, jeudi : 08h30-11h45 / 13h15-16h00
mardi, vendredi : 08h30-11h45

Collecte des déchets

Tous les mardis matin : **biodéchets** (poubelle marron)
Tous les vendredis matin : **déchets ménagers** (poubelle grise)
Mercredis matin les semaines paires : **recyclables** (sacs)

Poubelles et sacs à sortir la veille au soir.

Pour les dates de rattrapage en cas de jour férié, voir le calendrier des collectes ou sur www.pfaffenheim.alsace.

Infos : Communauté de Communes - 03 89 78 51 44

Déchetterie

Horaires d'hiver (16 octobre-15 avril)

lundi-vendredi : 10h00-11h45 / 14h00-16h45
samedi : 09h00-11h45 / 13h00-16h45

Horaires d'été (16 avril-15 octobre)

Lundi-vendredi : 10h00-11h45 / 14h00-17h45
samedi : 09h00-11h45 / 13h00-17h45

Infos : SUEZ - 03 89 66 86 01

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	03
LES ELECTIONS DE 2022	05
TRAITEMENT DE NOS EAUX USEES	05
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	06
PERSONNEL COMMUNAL.....	08
NOUVELLE ACTIVITE.....	08
JOURNEE CITOYENNE.....	09
INFOS PRATIQUES - TAXES.....	10
INFOS PRATIQUES	12
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	12
FLEURISSEMENT.....	13
JEUNES SPORTIFS ET MUSICIENS.....	13
SAPEURS-POMPIERS.....	14
PERSONNALITE A L'HONNEUR.....	16
VERGER.....	18
LES GRANDS AGES DE 2022.....	19
CARNET DE VIE DE 2021.....	20
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	21
LA VIE A L'ECOLE.....	25
PERISCOLAIRE – LA RUCHETTE.....	26
LA VIE ASSOCIATIVE.....	27~42
LES LUTINS DE PFAFF.....	27
CLUB AZUR 2000.....	28
AMICALE DES DONNEURS DE SANG.....	30
LES AMIS DU CHATAIGNIER.....	31
CONSEIL DE FABRIQUE.....	32
PFAFF MUSIC BAND.....	33
LES AMIS DU ST LÉONARD.....	34
CLUB DE L'AMITIÉ ST MARTIN.....	35
GOUTTES D'EAU.....	36
UNC - ANCIENS COMBATTANTS.....	37
CLUB CANIN.....	38
CAISSES A SAVON.....	38
TENNIS CLUB.....	38
PFAFF CONTACT.....	39
ASP – ASSOCIATION SPORTIVE.....	40
PCA ATHLETISME.....	42
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS.....	43
TARIFS SALLE MULTIFONCTIONS.....	43

Le mot du maire



Chers concitoyens,

Le calendrier nous y invite. Ce mois de janvier est celui des vœux pour l'année 2022.

Avec impatience, je vous souhaite une année débarrassée des contraintes que nous vivons depuis près de deux ans, une année au cours de laquelle nous pourrions reprendre normalement nos activités personnelles et associatives, enfin resserrer nos liens amicaux et sociaux et remplir nos agendas.

2022 sera marquée par l'élection présidentielle et celle d'une nouvelle Assemblée nationale. D'ores et déjà, je vous invite au vote utile, car notre pays a besoin d'institutions fortes pour ne pas risquer l'impuissance et répondre aux grands enjeux sociaux et économiques.

Votre Conseil municipal travaille et agit à son niveau au service de l'intérêt collectif. 2021 et 2022 sont deux années qui transformeront notre village. L'ampleur des travaux en cours n'aura échappé à personne.

Désormais, la Grand'rue, les rues du Schauenberg et de Westhalten, avec leurs ruelles adjacentes, sont dotées d'un nouveau réseau d'eau potable et d'un réseau séparatif des eaux usées et des eaux pluviales.

Cet investissement d'un montant de plus de 900.000 € est cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 218 700 €, par l'Etat pour 133 100 € et par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 45 160 €, soit un total de subventions de 396.960 €. Le solde est financé par un emprunt au taux de 0,96% sur 20 ans.

2022 sera mis à profit pour poursuivre la rénovation de nos réseaux humides dans la rue de la Lauch. Il s'agit de travaux durables, nécessaires et utiles pour assurer un bon état de fonctionnement de nos réseaux d'alimentation en eau.

Parallèlement, notre réservoir d'eau potable a été équipé d'un dispositif de traitement de l'eau aux rayons ultra-violet, destiné à assurer la pureté microbiologique, en remplacement du traitement au chlore.

Le coût de ces investissements est entièrement assumé, tout en maintenant le prix de notre eau potable à un niveau en-deçà de la plupart de celui des autres collectivités.

Dans le prolongement de ces travaux, la rue du Schauenberg et la Grand'rue seront cette année, avec la rue de la Lauch en 2023, aménagées et sécurisées.

Les rues de l'Eglise, de Rouffach, du Stade, du Moulin, du Fossé et de la Tuilerie recevront une bicouche de gravillons/bitume afin d'assurer l'étanchéité et la durabilité de leur revêtement.

2022 sera aussi marquée par l'installation de deux jeunes bouchers/traiteurs dans les locaux du Crédit Mutuel. Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel et le Conseil Municipal viennent de valider leur cession à la Commune.

Je salue l'esprit coopératif et bienveillant du Conseil d'administration du Crédit Mutuel qui a permis de concrétiser ce projet d'acquisition.

Désormais, la Commune réhabilitera ces locaux aux fins de location aux bouchers/traiteurs qui prendront en charge les équipements techniques de travail et d'accueil de la clientèle.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà une chaleureuse bienvenue et nous sommes persuadés que vous apporterez votre soutien à la réussite de ce projet dont l'aboutissement marquera le retour de nos deux boucheries tant regrettées depuis leur fermeture.

A la rentrée 2021, nous avons accueilli une nouvelle Directrice à l'école primaire, Madame Isabelle Laurent, enseignante des CM1 et CM2, ainsi que Madame Spenlehauer enseignante à l'école maternelle. Nous leur réitérons nos souhaits de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Le contexte sanitaire n'est pas fait pour faciliter la prise en charge des enfants dans des conditions normales et je veux, à cet égard, saluer la patience et l'attention portées par les enseignants à l'endroit de nos enfants. Mon adjointe Isabelle Kretz, assure au quotidien ce lien indispensable entre la mairie et l'école

Oui, chers concitoyens, l'année 2021 n'a pas été une année comme les autres.

Le Covid ne nous a pas plus épargné qu'en 2020. Le repas des aînés a dû, une fois de plus, à notre grand regret, être annulé. Il est reporté au printemps dès que les conditions sanitaires seront revenues à la normale. Car nous mesurons combien le besoin et l'envie de se retrouver sont forts.

Les membres du club de l'Amitié St Martin ont néanmoins réussi à se retrouver, lors de chaque embellie sanitaire, notamment cet automne pour un après-midi dédié au vin nouveau et plus tard à la St Nicolas.

Plusieurs manifestations associatives ont pu, cet été, être reconduites : les deux nuits du tourisme et les soirées conviviales du mercredi.

La journée citoyenne a pu être réorganisée avec près d'une centaine de bénévoles. Bravo et merci à eux !

Nous n'oublions point le concert de Noël de notre harmonie, le Pfaff Music Band, qui une fois de plus s'est surpassée pour nous offrir un agréable et riche moment musical à la veille de Noël.

Notre assistante d'accueil, Agnès, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} octobre dernier après 40 années de vie professionnelle dédiées exclusivement au service de la Commune de Pfaffenheim et de sa population en particulier. Elle s'est acquittée de ses missions avec ponctualité et constance. Nous lui en sommes reconnaissants et lui souhaitons une retraite paisible et pleine de nouvelles satisfactions.

Lors de la Sainte Agathe en février prochain, notre Chef de Corps du CPI, Bertrand Hanauer, passera le relais à Bruno Fellmann. Je veux d'ores et déjà, en mon nom et au nom de tous les habitants du village, lui rendre hommage pour son action indéfectible au sein et pour notre CPI.

Sa disponibilité et sa passion n'ont eu d'égal que ses convictions fortes et la dynamique qu'il a su insuffler au CPI, dont l'une des preuves patentes est celle d'un CPI constamment étoffé par des jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

Merci à Bruno Fellmann d'avoir accepté de prendre le relais. Il a toute notre confiance et nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au sein du CPI.

A l'aube de cette année 2022, je vous souhaite une bonne santé ainsi que l'entrain et l'énergie nécessaires pour réaliser vos projets personnels et professionnels.

Aimé LICHTENBERGER



Info aux élèves du collège

La fin provisoire des travaux dans la Grand'rue ayant permis le rétablissement de la circulation, le car scolaire prendra et déposera de nouveau les élèves qui le souhaitent devant la mairie dès le lundi 10 janvier.

Élections 2022

• **Présidentielle : 10 et 24 avril**

• **Législatives : 12 et 19 juin**

Deux élections sont programmées en 2022 : l'élection présidentielle et les élections législatives.

En matière de procuration, de nouvelles modalités sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier :

Tout d'abord, un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Ensuite, un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration. Si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire (l'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » de service-public.fr).

Enfin, les fonctionnalités de la téléprocédure « Maprocuration » ont été enrichies : l'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées et la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire). L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

JMS



Traitement de nos eaux usées

Quand l'augmentation des prix de l'énergie impacte directement le montant de nos factures



Chers concitoyens,

Le traitement de nos eaux usées est assuré, depuis 2008 par la station d'épuration située sur le ban d'Eguisheim. Sa gestion est confiée à un syndicat intercommunal (SMITEURC) qui regroupe 10 communes : Eguisheim, Gueberschwihr, Hattstatt, Herrlisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr, Pfaffenheim, Rouffach, Vœgtlinshoffen et Wettolsheim.

Chacune de ces communes collecte auprès de ses abonnés (habitants et entreprises) une redevance destinée à couvrir les charges d'investissement et de fonctionnement de la station. Parmi lesdites charges, l'électricité est un poste important.

Aux fins de négocier et de contractualiser au meilleur prix le KWh d'électricité, le syndicat avait passé avec succès un contrat de fourniture d'électricité avec la centrale d'achats publics, auquel 3000 collectivités de France avaient pris part.

Ce contrat est arrivé à échéance le 31 décembre 2021, de sorte que de nouvelles conditions tarifaires devaient être négociées. Cette renégociation arrivait au plus mauvais moment, alors que le prix de l'électricité s'envole.

Dès lors, la hausse tarifaire imposée ne pouvait qu'être acceptée par le syndicat sauf à risquer l'arrêt de la station. Cette hausse engendre un coût supplémentaire annuel de 250.000 €, devant inmanquablement être répercutée sur chaque facture d'eau, soit 0,40 €/m³.

Sur la base d'une consommation moyenne par habitant de 40 m³/an, le surcoût sera de l'ordre de 16 €/an/habitant, à compter de la facturation du mois de juillet prochain.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute nouvelle évolution susceptible d'impacter la facture d'eau potable.

La municipalité



Quelques points importants au cours des six derniers mois...

➤ Séance du 13 septembre 2021

Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable, d'assainissement et eaux pluviales, rue du Schauenberg, Grand'Rue et rue de Westhalten : avenant n°1. Suite à la validation de la réfection de la rue de Westhalten, le conseil municipal approuve la réévaluation du forfait de rémunération du maître d'œuvre, le cabinet Berest, qui passe de 29 971,05 € HT à 36 171,53 € HT.

Attribution de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation du réseau d'alimentation en eau potable et eaux pluviales rue de la Lauch. Le conseil municipal retient l'offre du cabinet Berest pour un taux de rémunération global de la mission à 4,85 %, soit 23 007,50 € HT sur un montant prévisionnel de travaux de 375 000,00 € HT.

Autorisation de signer la convention de mise en œuvre du programme CEE ACTEE dans le Haut-Rhin. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre du programme CEE ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique).

Motion contre le projet de contrat Etat-ONF 2021-2025. Le conseil municipal exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF, exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025, demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises, et demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Participation au loyer du garde forestier. Par délibération du 29 mai 2006, le conseil municipal validait une participation au loyer du garde forestier, répartie entre les quatre communes d'intervention (Gueberschwihr, Hattstatt, Herrlisheim-près-Colmar et Pfaffenheim) et calculée au prorata de la superficie de la forêt communale. Le conseil municipal approuve une participation annuelle de 2 750 euros pour le loyer M. Clément Moreau, qui vient d'être nommé par l'ONF en remplacement de M. Michel Colacrai qui avait fait valoir ses droits à la retraite.

➤ Séance du 08 novembre 2020

Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux. Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux.

Rapport d'activité 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin. Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Adoption du règlement budgétaire et financier. Le conseil municipal approuve le règlement budgétaire et financier qui a pour objet de préciser le cadre législatif et réglementaire de la gestion annuelle et pluriannuelle des dépenses. Aux termes des dispositions de la nomenclature M57, il pose les modalités de gestion interne des autorisations de programme (A.P.) et d'engagement (A.E.), avec notamment les règles de caducité, annulation et clôture.

Rénovation du réseau eau potable, assainissement et eau pluviale : avenant n°1 au marché de travaux. Le conseil municipal a attribué le marché des travaux AEP et assainissement à l'entreprise Lingenheld pour un montant de 845 752,53 € HT. Entretemps, il a été décidé de compléter ces travaux par la création d'un réseau eau pluviale sur place de la Mairie, entre la rue du Schauenberg et la rue de l'Eglise. Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 pour un montant 36 908,70 € HT

➤ Séance du 13 décembre 2021

Subvention exceptionnelle pour classe verte. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 040,00 euros à l'école primaire de Pfaffenheim pour l'organisation d'une sortie ski au bénéfice des élèves de la classe de CM1/CM2 qui se déroulera sur une semaine, avec retour sur Pfaffenheim tous les soirs en raison de la situation sanitaire.

Achat du bâtiment du Crédit Mutuel. La fermeture de la caisse du Crédit Mutuel de Pfaffenheim étant actée depuis le 31 décembre 2020, la municipalité souhaite dynamiser le centre-bourg en acquérant ce bâtiment pour y installer un commerce ou un restaurant. Le Crédit Mutuel de Rouffach a donné son accord pour la vente du bâtiment à la commune de Pfaffenheim pour un montant de 60 000 €. Le conseil municipal approuve l'achat des parcelles section 1 n° 74 et section 5 n° 70 pour un montant de 60 000 €.

Maitrise d'œuvre pour la rénovation intérieure du bâtiment de la caisse du crédit Mutuel : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses. Le conseil municipal décide de retenir l'offre du cabinet Atelier Blaise de Rouffach pour un montant de 9 470 € HT.

Gravillonnage des rues : autorisation d'engager et de mandater les dépenses. Le conseil municipal décide de procéder au gravillonnage des rues les plus dégradées (rues de l'Eglise, de Rouffach, du Stade, du Moulin, du Fossé et de la Tuilerie) et retient l'offre de l'entreprise Pontiggia pour un montant maximum de 65 000 € HT.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2022 avant l'adoption du budget primitif de la commune. Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2022 dans la limite de 172 120,42 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2022 avant l'adoption du budget primitif eau-assainissement. Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2022 dans la limite de 382 676,45 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

Budget forestier 2022. Le conseil municipal approuve le devis forestier présenté par l'ONF.

Programme des coupes et travaux :

Valeur brute des produits 130 730 €
Frais d'exploitation 78 017 €
Excédent attendu + 53 713 €

Programme des travaux d'entretien :

Total avec honoraires 30 361 €

Concours des maisons fleuries 2022 : fixation des prix. Le conseil municipal approuve l'attribution des prix comme suit :

- Nouveau lauréat n'ayant eu aucune récompense les années précédentes : 30 euros
- Lauréat obtenant une distinction plus élevée par rapport à l'année précédente : 30 euros
- Catégorie 3 fleurs : 15 euros
- Catégorie 4 fleurs : 30 euros

Tarifs communaux pour 2022

Le conseil municipal fixe les tarifs pour 2022 comme suit :

Redevance eau	jusqu'à 2000 m ³ au-delà de 2000 m ³	1,55 €/m ³ 1,53 €/m ³
Redevance assainissement	part fixe part variable participation pour non raccordement	15 €/compteur 1,95 €/m ³ 1,95 €/m ³
Redevances obligatoires	antipollution modernisation des réseaux	0,350 €/m ³ 0,233 €/m ³
Redevance viticole	surcoût d'investissement surcoût de fonctionnement	0,40 €/hl 0,08 €/hl
Location de compteur d'eau	3 m ³ 5 m ³ 7 m ³ 10 à 15 m ³ 20 m ³ compteur combiné	10 € 12 € 30 € 58 € 85 € 120 €
Droit de branchement au réseau d'eau		1 400 €
Droit de branchement à l'assainissement		1 400 €
Participation à l'assainissement collectif		
	maison avec 1 logement	2 200 €
	pour chaque logement supplémentaire	1 000 €
Droit de place		10 €
Concession de cimetière	pour 15 ans : tombe de 2 m ² tombe de 4 m ² columbarium	125 € 250 € 550 €
	pour 30 ans : tombe de 2 m ² tombe de 4 m ² columbarium	250 € 500 € 1 100 €
Mise à disposition de matériel municipal avec personnel (pour intervention sur conduites d'eau)		75 €/heure
Liste électorale		30 €
Livre « Mémoire de Vie »		15 €
Frais de port		7 €
Photocopies	A4 noir & blanc A4 couleur A4 couleur pour les associations de Pfaffenheim A4 noir & blanc recto/verso A4 couleur recto/verso A3 noir & blanc A3 couleur A3 noir & blanc recto/verso A3 couleur recto/verso fax	0,15 € 0,30 € 0,10 € 0,25 € 0,50 € 0,30 € 0,60 € 0,50 € 1,00 € 0,10 €
Bois sur pied		10 €/m ³
Mise à disposition et installation du podium		150 €
Contrôle conformité assainissement		300 €
Pavés en grès		15 €/m ³

Agnès Speth a fait valoir ses droits à la retraite



Figure incontournable qui aura personnalisé l'accueil du public en mairie sans interruption depuis 1982, Agnès Speth a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

C'est ainsi que le 30 septembre dernier, Agnès Speth a été mise à l'honneur par la municipalité à l'occasion d'une réception organisée au caveau St-Martin dans un contexte de respect du protocole sanitaire qui limitait le nombre d'invités. Outre les membres du conseil municipal, on a également relevé la présence de notre maire honoraire, Romain Siry, ainsi que l'ensemble du personnel communal.

Après avoir retracé la carrière d'Agnès Speth, qu'elle a essentiellement effectuée à la mairie de Pfaffenheim, le Maire Aimé Lichtenberger a tenu à la remercier de ses 39 ans de fidélité à notre commune où elle a exercé divers types de tâches administratives et d'accueil du public.

La municipalité souhaite à Agnès Speth une paisible et heureuse retraite.

JMS

Annonce

Nouvelle activité

ET SI C'ÉTAIT VOUS QU'ILS ATTENDAIENT ?

LE RÉSEAU APA RECRUTE !

Aides à Domicile | Auxiliaires de Vie
Aides-Soignants | Infirmiers
Aides Médico-Psychologiques
Homme ou Femme

03 89 32 78 78
reseau-apa.fr

VOTRE MISSION : PRENDRE SOIN D'EUX, LA NÔTRE, PRENDRE SOIN DE VOUS. REJOIGNEZ-NOUS !

Réseau APA ■■■
La Solidarité en +

Massages & bien-être à domicile

Ô p'tits soins de Flo

Florine Clementz, qui habite à Pfaffenheim depuis 2017, est thérapeute wellness aux thermes de Bad Krozingen.

En parallèle, elle a créé son auto-entreprise en massage à domicile et se déplace directement chez vous pour pratiquer différents types de massages bien-être d'une durée d'1h10 au prix de 50€.

- Corps entier avec ou sans visage + tête
- Iomi Iomi
- Ayurvédique
- ... et bien d'autres



CONTACT

Florine CLEMENTZ

1 rue des Ecoles

Tél. 06 48 48 28 40

Florine.clemetz@outlook.fr



Ô p'tits soins de Flo



Journée citoyenne



Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin !

Après le report dû à la pandémie, la 5^{ème} journée citoyenne s'est déroulée le 16 octobre, clôturée par un repas à la salle multifonctions.

Elle a permis d'entreprendre, de continuer ou de finir les différents chantiers.

Merci à vous qui avez donné de votre temps et partagé vos compétences pour faire ensemble. Cette journée a rassemblé de nombreux villageois répartis sur douze chantiers :

- Convivialité à la salle multifonctions ;
- Préparation du repas ;
- Palissade des ateliers municipaux ;
- Fabrication des stands ;
- Espaces verts ;
- Square Dominique Braun ;
- Mur rue du Schauenberg ;
- Nettoyage monument aux morts ;
- Gravillonnage du cimetière ;
- Maçonnerie mur du cimetière ;
- Nettoyage de l'église ;
- Rangement ancien chœur de l'église.



Merci à l'équipe technique pour son implication dans la préparation et sa mobilisation tout au long de la journée. Sans elle cette journée ne pourrait avoir lieu.

Grâce à vous notre village devient plus agréable à vivre pour tous. N'hésitez pas à communiquer vos nouvelles idées par courrier ou par mail à la mairie.

Au plaisir de vous retrouver le samedi 30 avril 2022
pour la 6^{ème} journée citoyenne !

Isabelle KRETZ





PRÉFET
DU HAUT-RHIN

Informations sur les taxes d'urbanisme

Direction Départementale des Territoires
du Haut-Rhin

Pourquoi des taxes d'urbanisme ?

Votre projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou d'aménagement peut, selon sa nature, générer une **Taxe d'Aménagement (TA)** et une **Redevance d'Archéologie préventive (RAP)**.

La TA comprend une part communale finançant les équipements publics communaux et une part départementale finançant la protection et la gestion des espaces naturels et sensibles ainsi que les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

La RAP est destinée à financer les fouilles archéologiques. Elle est due pour les travaux ou aménagements **affectant le sous-sol** dès lors que la réalisation des travaux nécessite de creuser quelle que soit la profondeur.

Comment la taxe d'aménagement et la RAP sont-elles calculées ?

surface de construction taxable X valeur forfaitaire X taux en vigueur

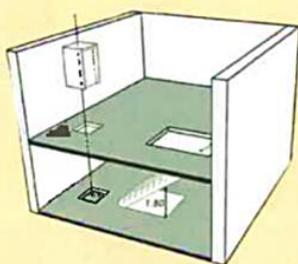
La valeur forfaitaire est fixée à 705 € par m² de surface de construction pour 2017, 726 € pour 2018, 753 € pour 2019, 759 € pour 2020 et 767€ pour 2021. Cette valeur est révisée au 1^{er} janvier de chaque année par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme.

Dans les communes, le taux de la taxe d'aménagement varie entre 1 et 5 % (part communale). Il peut être majoré jusqu'à 20 % dans certains secteurs nécessitant des travaux d'aménagement importants. Pour la collectivité européenne d'Alsace, le taux de la taxe d'aménagement est fixé à 1,9 % (part départementale).

Pour la RAP, le taux a été fixé à 0,4 %.

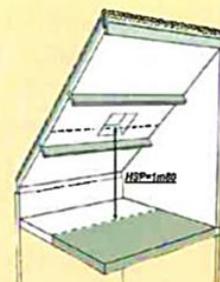
Comment se calcule la surface taxable ?

La surface taxable est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert calculée à partir du nu intérieur des façades, dont on déduit :



*les vides et trémies
correspondant au passage
de l'ascenseur et de l'escalier.*

*les surfaces de plancher sous
une hauteur de plafond
inférieure ou égale à 1,80m.*



Nota : les surfaces des garages et des abris de jardins,
notamment, sont des surfaces taxables.

Quelles sont les déductions qui peuvent s'appliquer au calcul ?

Certains aménagements et constructions sont exonérés de plein droit de la taxe d'aménagement (ex : les constructions de locaux d'habitation et d'hébergement financées par un prêt locatif d'intégration - PLAI). (Article L331-7 du Code de l'Urbanisme)
D'autres peuvent bénéficier d'**exonérations dites facultatives**, sur le territoire d'une commune après délibération du conseil municipal (ex : les habitations principales financées par un prêt à taux zéro+). (Article L331-9 du Code de l'Urbanisme)

Par ailleurs un **abattement automatique de 50%** est appliqué sur la valeur forfaitaire (759 € / 2 = 379,50 €) notamment pour (Article L331-12 du Code de l'Urbanisme) :

- ✓ les logements sociaux soumis au taux de TVA réduit et bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat,
- ✓ les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (en tenant compte de l'existant),
- ✓ les locaux à usage industriel et artisanal et leurs annexes,
- ✓ les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale et les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

Exemple de calcul pour une maison d'habitation de 140 m² de surface taxable (valeur 2020)

Taux communal = 5%
 Taux départemental = 1,9%
 Taux de la RAP = 0,4%
 Abattement de 50% pour les 100 premiers m².

Part communale	
100m ² x (759/2) x 5%	= 1 898€
40m ² x 759 x 5%	= 1 518€
Part départementale	
100m ² x (759/2) x 1,9%	= 721€
40m ² x 759 x 1,9%	= 577€
RAP	
100m ² x (759/2) x 0,4%	= 152€
40m ² x 759 x 0,4%	= 121€
Total à payer = 4 987€	

Les questions les plus fréquentes

1. Dois-je payer cette taxe

chaque année ? NON, cette taxe n'est applicable qu'une seule fois par construction. Le montant à payer sera réparti sur 2 années à part égale. Si le montant est inférieur ou égal à 1500€, elle est recouvrable en une seule échéance.

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) vous transmettra un titre de paiement avec les échéances précises.

2. Que faire en cas d'abandon de projet avant réalisation des travaux ?

Il convient d'adresser sur courrier libre une demande d'annulation à la mairie de votre lieu de construction projetée.

Les taxes d'urbanisme ne peuvent être remboursées que dans la mesure où les travaux n'ont pas été entrepris.

3. Je n'ai pas encore commencé mes travaux, dois-je tout de même payer cette taxe ?

OUI, cette taxe est indépendante de l'avancement de vos travaux. Elle est générée automatiquement après chaque autorisation d'urbanisme.

4. Dois-je payer une taxe pour les places de stationnement situées à l'extérieur sur mon terrain ?

OUI, la taxe est due pour toute nouvelle place de stationnement créée.

Comment compléter les imprimés ?

Afin d'obtenir le calcul de votre taxe au plus juste, vous **devez renseigner avec précision** la Déclaration des Eléments Nécessaires au Calcul de l'Impôt comprise dans le formulaire de demande d'autorisation d'urbanisme en veillant notamment à la présence et à la cohérence des informations suivantes :

- ✓ date et lieu de naissance de chaque demandeur,
- ✓ pour les personnes morales, n° SIRET et coordonnées complètes du représentant légal,
- ✓ la surface taxable créée,
- ✓ la surface taxable existante avant travaux de toutes les constructions existantes sur l'ensemble de la propriété,
- ✓ la ventilation du nombre de logements avant et après travaux,
- ✓ la ventilation des surfaces par destination (résidence principale, commerce...),
- ✓ le nombre de places de stationnement extérieur créées pour le projet (exclure celles se trouvant dans un garage clos et couvert),
- ✓ la date et la signature.

! La déclaration de la surface de plancher et de la surface taxable relève de votre responsabilité. Reportez-vous à la fiche d'aide pour le calcul des surfaces pour leur détermination précise (fiche annexe au formulaire de demande d'autorisation d'urbanisme)

Où s'adresser ?

Les formulaires → sur le site internet www.servicepublic.gouv.fr

Les taux, exonérations facultatives → mairie de la commune où se situe votre projet.

Les modalités de calcul, la réglementation → Direction Départementale des Territoires (DDT) - S.C.A.U. - Bureau appui territorial, droit des sols et fiscalité.

Les modalités de paiement de la taxe → Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) relevant de l'adresse du demandeur

Mise à jour janvier 2021

► Equipements spéciaux et pneus hiver désormais obligatoires du 1^{er} novembre au 31 mars

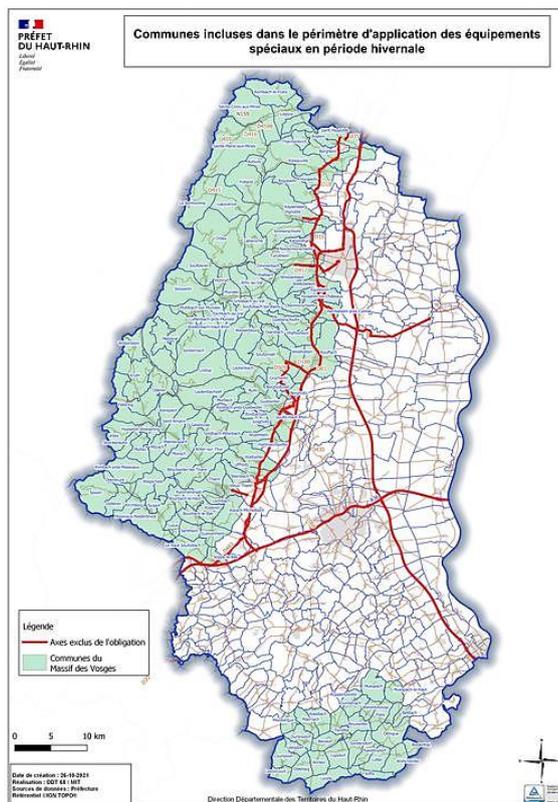
En vertu de la loi Montagne II du 28 décembre 2016, le décret n° 2020-1264 du 16 octobre 2020 rend obligatoire les équipements spéciaux depuis le 1^{er} novembre 2021 sur 140 communes du département du Haut-Rhin situées dans le massif des Vosges, dont Pfaffenheim.

Cette nouvelle obligation s'applique du 1^{er} novembre de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

Les pneus 4 saisons sont autorisés. Cet hiver, les éventuels manquements ne seront pas sanctionnés.

JMS



► Dossiers d'urbanisme : mise en place des dépôts dématérialisés



Même si le dépôt papier reste possible, la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme est désormais ouverte depuis le 1^{er} janvier 2022. Toutes les autorisations d'urbanisme sont concernées : permis de construire, d'aménager, de démolir, ainsi que les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme, etc...

Celle-ci se fait en passant par la plateforme GeoDemat via le lien suivant :

<https://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/scot/>

puis cliquez sur « instruction des autorisations du droit des sols ».

Comment déposer son dossier sur la plate-forme GeoDemat ?

Il conviendra, dans un premier temps, de remplir le formulaire CERFA correspondant à votre demande sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (ce lien est accessible depuis la plate-forme GeoDemat).

Une fois rempli, il suffira de générer le CERFA en PDF. Renseignez les informations demandées sur la plateforme GeoDemat (adresse électronique, type de personne, type de dossier, commune, objet du dossier) puis déposez le CERFA généré ainsi que les pièces demandées (plans, photographies, notices, etc.).

Attention : une pièce ne peut excéder un poids de 10 Mo. Les formats acceptés sont PDF, JPEG ou PNG.

Est-ce que je reçois une preuve de dépôt ?

Oui. Lorsque vous transmettez votre demande, un AEE (accusé d'enregistrement électronique) est envoyé à l'adresse courriel renseignée sur la plateforme GeoDemat. La date de l'AEE fait office de date de dépôt. La commune dispose d'un délai maximum de 10 jours ouvrés après réception de l'AEE pour vous transmettre un ARE (accusé de réception électronique).

JMS

► Le jury

C'est par une belle journée d'été que le jury a sillonné les rues de la commune le mercredi 25 août dernier pour admirer et évaluer les décorations florales mais aussi les aménagements paysagers.

Cet été ayant été marqué par un manque d'ensoleillement et de fortes précipitations, les effets ont été visibles. Bien entendu, le jury en a tenu compte dans ses évaluations.

Comme l'année passée, la Commission du Fleurissement a attribué à chaque maison fleurie des appréciations sous la forme d'une à quatre fleurs. Pour cette édition, le jury a distingué 3 catégories : grandes façades, petites façades et maisons avec jardin ou cour.

Félicitation à tous les lauréats !

Si les conditions sanitaires nous le permettent, la remise des récompenses aura lieu le **vendredi 25 février** à la salle multifonctions. Une invitation sera adressée à chaque lauréat.

JMS

► Le palmarès 2021

Maisons avec jardin ou cour

Lauréats 4 fleurs

BUCHER Emmanuel - 14 r. Saules
ECKERLEN Guy - 35 r. Lauch
FLESCH Henri - 8 r. Écoles
FREUDENREICH Hubert - 9 r. Château
HAUBER Dominique - 16 r. Riesling
RIEFLÉ André - 34 r. Lauch
STRITT Paulette - 12 r. Tuilerie

Lauréats 3 fleurs

BILDSTEIN Hubert - 8 r. Château
FEHRENBACH Gérard - 6 r. Château
GIBELLO Guy - 11 r. Moulin
JAEGGY Bernard - 8 r. Muscat
HERLING Jeanne - 11 r. Pressoir
JAEGGY Nicolas - 66 r. Lauch
MOLTES Antoine - 9 r. Moulin
MOLTES Michel - 7 r. Moulin
MULLER Arthur - 56 r. Lauch
MULLER Didier - 15 r. Riesling
RIEFLÉ Marcel - 1 r. Muscat
STAUB Philippe - 14 r. Chapelle

Prix d'encouragement

BAUM Liliane - 4 r. Pressoir

Grandes façades

Lauréats 4 fleurs

FORMANIAK Jacques - 21 r. Chapelle
MARTISCHANG Henri - 15 r. Fossé
MOLTES Roland - 8 r. Fossé
RIBER Fabien - 12 r. Moulin

Lauréats 3 fleurs

HANAUER Guillaume - 3 r. Moulin
KUENTZ Romain - 20 r. Fossé
RICKLIN Olivier - 6 r. Lauch

Prix d'encouragement

SCHMITT Modeste - 1 r. Tuilerie
SOLLMEYER Frédéric - 19a Grand'rue
WENDLING Maxime - 17 Grand'rue

Petites façades

Lauréats 3 fleurs

LOCHERT Daniel - 17 r. Schauenberg
STANKOVIC Vladan - r. Achille Runner

Jeunes sportifs et musiciens

En 2021, plusieurs jeunes sportifs et musiciens se sont distingués dans diverses disciplines.

La municipalité adresse à chacun d'eux ses plus vives félicitations et les informe qu'ils seront mis à l'honneur lors de la cérémonie qui se tiendra le **vendredi 25 février**.



Quentin Mehr
Athlétisme

Champion inter-régional du triathlon
Vice-champion inter-régional du décathlon
...



Raphaël Mehr
Athlétisme

Champion du Haut-Rhin et d'Alsace du lancer du poids.
Cat. Poussins



David Humbrecht & Jules Ricklin
Athlétisme

Champions du Ht-Rhin et d'Alsace relais 800m et qualifiés pour le championnat de France



Meryl Murschel
Karaté

Médaille d'or aux championnats de France (Zone Nord) de Karaté Full et Light Contact



Alfred Ricklin
Escrime

2^{ème} au tournoi départemental

Batterie
Médaille d'or au concours de l'AMF



Florent Rieflé
Batterie

Premier prix régional de l'Académie Musicale de France

Pompier un jour... pompier toujours ?



A l'instar de l'année précédente, 2021 aura été soumise à une préoccupation principale : le COVID ! Malgré les vaccins, le pass sanitaire, la distanciation, les gestes barrières, ce virus circule toujours.

Pire, il ne cesse de muter à intervalles réguliers. Seule consolation pour les personnes vaccinées : une forme pathologique à priori moins sévère.

Pour nous, les pompiers, rien n'a changé non plus. Nous devons toujours respecter le même protocole sanitaire lors de nos interventions.

Bilan de nos interventions en 2021 :

- Une quinzaine de secours à personnes ;
- 2 reconnaissances « fuite de gaz » ;
- Quelques nids de guêpes ou frelons à détruire ;
- 1 reconnaissance odeur suspecte de fioul ;
- 1 feu de cheminée ;
- 2 fuites d'eau dans bâtiment.

Réussites aux stages de formation :

En 2021, plusieurs de vos sapeur-pompiers ont poursuivi leur formation et réussi leurs stages, à savoir :

- Maxime Haeffele, Romaric Weingaertner, Nicolas Barthélémy et Guillaume Barthélémy ont obtenu le diplôme d'Equipier Incendie ;
- Mateo Francisain et Maxime Haeffele ont obtenu le diplôme de Chef d'Equipe ;
- Michel Martischang a obtenu le diplôme de Chef d'Agrès ;
- Bruno Fellmann a obtenu la licence de formateur incendie.

Départs et engagements au CPI de Pfaffenheim :

- **Cessation d'activité et mise à la vétérançe :**
Adjudant honoraire Philippe Muller
- **Cessation pour cause médicale :**
Caporal Stéphane Boesch
- **Cessation d'activité et mise à la vétérançe :**
Lieutenant honoraire Bertrand Hanauer
- **Nouvel engagement :**
Issue des Jeunes sapeurs-pompiers, et ayant réussi tous les stages de formation nécessaires pour devenir sapeur-pompier volontaire, nous comptons désormais dans nos rangs Clara Moltes qui s'est vue remettre la distinction de sapeur de 1^{ère} Classe lors de la signature de son engagement au CPI Pfaffenheim.

Cessation d'activité en tant que chef de corps et sapeur-pompier actif :

C'est vrai, toute bonne chose a une fin ! Le temps est venu pour moi de tourner une page de ce grand livre des sapeurs-pompiers de Pfaffenheim pour permettre à mon successeur d'en écrire une autre.

Certes, j'aurais pu poursuivre mes fonctions de chef de corps encore quelque temps, mais au regard de l'actualité et du mode de gestion qui est imposé par notre Service d'Incendie et de Secours (SIS) à notre centre de première intervention local (CPI), c'est une mission que j'exerçais à contrecœur. En effet, vous l'avez compris, je n'étais plus du tout en phase et je n'adhérais plus à l'idée de jouer le rôle de gendarme du SIS. Pour moi, être sapeur-pompier, c'est un état d'esprit et un sens du dévouement au service de la population. Je ne souhaite pas cautionner le découragement des vocations, ni contribuer à la démotivation des bonnes volontés.

Après 42 ans de carrière dans le corps des sapeurs-pompiers de Pfaffenheim, dont 12 ans en tant qu'Adjoint au Chef de corps puis 12 ans en qualité de Chef de corps, et après avoir été à l'origine de nombreuses initiatives mises en œuvre aussi bien au sein du corps que de l'amicale tel que la création de la section jeune sapeur-pompier (JSP) par exemple, j'ai décidé de remettre ma lettre de demande de cessation d'activité à Monsieur le Maire qui l'a acceptée.

Ainsi, ma mission prendra fin le 1^{er} février 2022, après approbation par le préfet. Pour autant, je resterai fidèle à la section des jeunes sapeurs-pompiers et je poursuivrai mon action en tant que formateur.

C'est Bruno Fellmann qui reprendra le flambeau et le commandement de notre CPI. Je le remercie très chaleureusement d'avoir accepté ce poste et je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions. Bruno Fellmann s'est installé récemment à Pfaffenheim mais la plupart d'entre vous le connaissent déjà étant donné la rapidité avec laquelle il s'est intégré à la vie locale.

La passation de commandement aura lieu le 13 février prochain en souhaitant que la situation sanitaire nous permette de mettre en place la cérémonie.

Pour ma part, je tenais à vous remercier toutes et tous, habitants de Pfaffenheim, de m'avoir fait confiance au cours de ces nombreuses années.

Je lance donc mon dernier appel aux volontaires : que vous soyez sapeur-pompier ou que vous ayez l'ambition de le devenir ou encore que vous vouliez commencer par la petite échelle en tant que jeune sapeur-pompier, alors n'hésitez plus et appelez-moi au 06 08 04 61 45. Je reste à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements.

► Nos Jeunes Sapeurs Pompiers !

Commençons par citer Clara Moltes qui, comme je l'ai évoqué précédemment, a finalisé son cursus de JSP pour s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire.

Nous avons ensuite Lisa Cosmo et Sara Waller qui sont en train de terminer leur cursus de JSP. Il ne leur manque plus que le diplôme d'équipier incendie pour qu'elles puissent rejoindre les actifs.

Enfin, trois JSP de la promo 2021/2022 poursuivent leur formation, à savoir Lola Riber, Nathan Eckerlen et son frère Lucas.

Outre la reprise des exercices mensuels, la section JSP a contribué à l'animation vacances de la Ruchette. Une animation gérée de main de maître par nos jeunes sapeurs-pompiers et qui a bien plu aux jeunes vacanciers de la Ruchette ainsi qu'aux animateurs qui les encadraient.

Comme pour les actifs, je lance un appel aux jeunes de notre village. Venez découvrir le sport, la vie en groupe et l'abc du parfait jeune sapeur-pompier. Nous nous retrouvons deux fois par mois. Seule condition : avoir 11 ans révolus. Contactez-moi au 06 08 04 61 45.

► Notre Amicale !

Malgré les contraintes imposées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour l'organisation d'événements publics, nous avons néanmoins pu organiser deux manifestations.

D'une part, la partie officielle de la cérémonie de la Sainte-Agathe qui a été repoussée de plus de cinq mois. En effet, nous l'avons adossée à la commémoration de la fête nationale, le 14 juillet, avec remise de distinctions, de promotions au grade supérieur, de médailles d'honneur et d'attestations de stages (voir bulletin N°64 de juillet 2021 page 19). Nous avons néanmoins dû renoncer à la partie conviviale et notamment à notre traditionnel repas en commun.

D'autre part, le mercredi 21 juillet, nous avons pu organiser notre traditionnelle Nuit du soldat du feu qui a rencontré un franc succès grâce à vous et aux nombreuses personnes présentes. L'amicale vous remercie très chaleureusement.

Pour 2022, nous avons programmé deux dates :

- Le dimanche 13 février : cérémonie de la Sainte-Agathe avec passation de commandement ;
- Le mercredi 27 juillet : la Nuit du soldat du feu.



En voilà un qui ne s'échappera pas des griffes de nos jeunes sauveteurs !



Quand la Ruchette vient faire trempette avec nos JSP



C'est parti pour la pêche au gros ?

J'en terminerai en vous remerciant, au nom de l'Amicale, pour le très bon accueil que vous nous avez réservé lors de la présentation des calendriers .

Et en mon nom, celui du président de l'Amicale, des actifs et des JSP, je vous souhaite une très bonne année 2022, qu'elle vous apporte joie, bonheur et réussite et surtout qu'elle vous garde en excellente santé.

Bertrand HANAUER
Chef de corps

Sam : super héros de Koh Lanta « La Légende »

Voilà un an, nous évoquons le parcours de Sam Haliti dans la grande aventure qu'est « Koh Lanta ». Heureux d'y avoir participé, Sam en a gardé une certaine amertume quand il a été éliminé par décision de ses concurrents bien avant la finale. Élimination incomprise par de très nombreux téléspectateurs qui étaient tombés sous le charme de ce très jeune aventurier et qui l'ont fait savoir sur les réseaux sociaux.

Depuis de l'eau a coulé sous les ponts de la Lauch où notre sympathique Sam s'est ressourcé au cours de longues sorties de course à pied.

Et puis voilà un peu plus d'un an, il a été contacté par les producteurs de l'émission pour poser sa candidature à une nouvelle expédition, plus grandiose et titanesque que tout ce qu'un participant a déjà vécu au cours des 19 éditions passées. Bref un « super Koh Lanta » regroupant les meilleurs des émissions animées par Denis Brogniart.

Ayant répondu affirmativement à la proposition, Sam a dû attendre un bon moment avant de recevoir, quatre mois avant l'expédition qui devait se dérouler au printemps de cette année, l'heureuse nouvelle : il est retenu !

Sam a profité de ce laps de temps pour parfaire sa condition physique et se préparer mentalement à affronter une nature qui s'annonçait hostile, des adversaires coriaces rêvant tous de victoire et bien sûr des épreuves poussées à l'extrême.

Koh Lanta c'est vraiment l'inconnu. Tout juste a-t-on indiqué à Sam que la destination de l'avion était Papeete. Cependant, aucun mot sur ses futurs adversaires. C'est dire que l'excitation d'une telle destination était bridée par l'anxiété de connaître ses concurrents.

A l'arrivée sur l'île chaque concurrent était briefé individuellement : un organisateur leur indiquait les plantes et poissons comestibles et ceux à éviter. Rien de plus !

Les 20 concurrents, 10 hommes et 10 femmes, ne firent finalement connaissance que lors de la présentation initiale... sur une île dont le nom était resté secret jusqu'à la fin et qui s'est révélée être l'île de Taha'a dans l'archipel de Tahiti.

Pour les premières épreuves, les organisateurs séparèrent les hommes des femmes. Chaque groupe devant organiser le quotidien. A commencer par faire du feu ! Pas de chance, à leur arrivée les concurrents ont subi une importante averse. Sam qui dans la précédente expédition avait réussi à faire du feu en 2mn30 se trouva fort dépourvu, ne trouvant pas de bambou sur l'île et devant faire du feu « à l'arc ».



Il prit la partie interne du bois, la plus sèche et puis fit tourner un bout de bois inséré dans un lacet tendu dans un arc. Ses camarades et lui passèrent toute la journée à tirer sur cet arc... sans succès. La nuit venue, fourbus et trempés ils abandonnèrent pour se reposer sous des branchages mouillés. Tous sauf Sam, qui tenta une ultime fois l'expérience, avec succès... malheureusement hors caméra !

Les hommes décidèrent d'offrir ce feu aux femmes. Sam se chargea de leur apporter de la braise dans une noix de coco !

De quoi était fait le quotidien ?

En débarquant sur l'île, chaque concurrent n'avait pour seul bagage qu'un sac contenant une veste fine ou un gilet à capuche, un tee-shirt, 2 paires de chaussettes et de chaussures, 2 slips, un short, un pantalon et une casquette.

Les aventuriers passaient le plus clair de leur temps à chercher de la nourriture, or sur l'île il n'y avait rien si ce n'est des noix de coco et un peu de canne à sucre, mais pas de manioc.

Restait la mer et les poissons. L'équipe de Sam avait récupéré un harpon, du fil de pêche, un tuba et un masque. La pêche était usante ; la plage étant relativement plate et la marée importante. Il fallait marcher très loin pour trouver un fond fréquenté par des poissons. Et puis il fallait les attraper alors que les courants étaient très forts.

Il y avait là entre autres beaucoup de poissons perroquets. Ils étaient posés à même la braise puis partagés. Le bénéfice de la pêche était bien souvent inférieur en énergie à celle qui a été dépensée en effort ! Faut-il s'étonner alors que Sam ait perdu 13 kg dans l'affaire en 34 jours ?

Et puis il fallait à tout prix entretenir le feu et donc se relayer à proximité du foyer.

Et puis il y avait les épreuves. Certaines étaient traditionnelles mais revisitées et surtout rendues plus difficiles. Ceci explique qu'aucun concurrent ne se soit franchement démarqué des autres comme cela fut le cas dans les éditions précédentes. Ceci a rendu les émissions plus palpitantes !

Une guerre stratégique

Mais ce jeu consiste aussi en élimination et c'est là que tout se corse ! Les femmes voulaient à tout prix éliminer un maximum d'hommes, ces derniers essayant de s'entendre pour se débarrasser d'un maximum de femmes avant la réunification. Celle-ci a été précédée, après une semaine d'épreuves par la constitution de deux équipes mixtes. Sam a rejoint la « Jaune ».

On était un bon groupe dit-il. Cependant le stress était permanent. Sam a ressenti beaucoup d'estime porté par les concurrents entre eux. N'oublions pas que nous avons là affaire à de grands champions, des vainqueurs, ou alors certains qui participaient à l'aventure depuis 4 voire 5 fois !

Des gars et des filles telles Jade ou Clémence que Sam admirait du haut de ses 7 ans en 2007 ! Donc des gars et des filles aguerries et qui surtout avaient appris. Sam parmi eux, bien que le plus jeune (il a 22 ans), n'a pas été le dernier à avancer ses pions ! Ce n'est pas pour rien qu'il n'a jamais été mis en danger.

Il pensait bien aller au bout. Malheureusement il chuta à l'avant dernière épreuve et, pris d'affolement, loucha l'exercice des cubes colorés après avoir passé un jour sur l'île des bannis... où il s'est retrouvé seul dans un dénuement complet !

Sam ne regrette rien, il a été battu à la régulière à cause d'une faiblesse passagère mais qui à ce niveau se paie cash !

Malheureusement pour les concurrents il n'y eut pas de visite de Tahiti pour cause de COVID ! Les épreuves terminées c'était l'embarquement et le retour en France.

N'empêche Sam a su profiter de la beauté des paysages qu'offraient un lever ou un coucher de soleil, les splendides fonds marins faits de sable blanc égayé de magnifiques coraux !

Il s'est également fait de vrais amis, avec lesquels il correspond régulièrement. Il rend aussi hommage aux techniciens. Des pros parmi les pros : là pour filmer une pêche aux poissons, courant après le concurrent avec une caméra pesant 20 kg sur l'épaule. Des gars qui cependant s'avançaient masqués et qui restaient muets à toute sollicitation.

Un nouveau défi : le Marathon des Sables

Parmi ses concurrents à Koh-Lanta, Sam a fraternisé avec Claude (celui-ci a recueilli le maximum de votes à l'issue de l'aventure) et pour cause ils sont tous les deux adeptes de la course à pied.

La maison de production a contacté Claude pour représenter « Koh Lanta » au marathon du sable. Epreuve de 250 kms à boucler en autonomie complète (sauf l'eau) entre le 25 mars et le 4 avril dans le désert marocain. Et Claude a sollicité Sam pour effectuer ce périple à deux !

L'épreuve comporte 7 étapes allant de 30 à 40 kms (l'une d'elle faisant cependant 80kms !). Il s'agit de les effectuer avec un sac à dos comportant outre le duvet pour la nuit, le ravitaillement (aliments lyophilisés) pour les sept jours.

Elle ne sera ouverte qu'à 500 coureurs !

D'ores et déjà : Bonne course Sam !

Romain SIRY



Sam et Claude s'attaquent à la légendaire course marocaine



JMS

La multiplication des arbres fruitiers

Il existe différentes méthodes pour produire soi-même des arbres fruitiers. Le choix de la méthode dépend des capacités de la variété (le nom du fruit) de se féconder avec son propre pollen : la variété est alors considérée comme auto fertile. Dans le cas contraire, elle est auto stérile et nécessitera un greffage.

1) Le semis

Tous les arbres, sauf les clémentines et certaines variétés de kakis, produisent des graines sous la forme de pépins, de noix ou de noyaux et peuvent par conséquent être semés.

Les semis ne seront relativement fidèles que chez les espèces auto fertiles comme les pêchers, la majorité des abricotiers, ainsi qu'un grand nombre de pruniers (mirabelles, quetsches). Les essences proches du type sauvage, comme les griottiers, les néfliers, les noisetiers et les noyers (les variétés de pays) conviennent également.

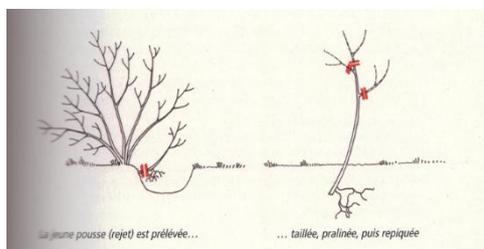
En ce qui concerne les pommiers et les poiriers, le semis ne donnera que des fruits de qualité médiocre, même si les hasards de la pollinisation peuvent donner quelques fois des résultats exceptionnels. Il faudra donc greffer les arbres ainsi obtenus.

Il faut noter également que l'arbre issu d'un semis sera un arbre vigoureux, appelé franc.

2) Les rejets de touffe

Les arbres et arbustes qui poussent naturellement en touffe, comme le figuier ou le noisetier, sont faciles à multiplier par rejet. Il suffit de prélever une des pousses encore jeunes et de la transplanter pour obtenir un sujet identique au pied mère.

Il est déconseillé de prélever les rejets des cerisiers et des pruniers qui se forment généralement à la suite d'une blessure des racines. Ils gardent une sorte de mémoire racinaire, de sorte qu'ils continueront de rejeter à tout va, ce qui les rendra envahissants et incontrôlables.



3) Les boutures ligneuses

On peut multiplier de nombreux arbustes en mettant simplement un morceau de rameau en terre, c'est la bouture ligneuse. Cette méthode permet d'obtenir une copie identique au pied mère. Cette technique est adaptée pour le cassissier, le groseiller, la vigne à raisin de table et pour les porte-greffes MM106 et EM 9 des pommiers.

4) Le marcottage

Le marcottage par couchage		Le marcottage par cépée	
<p>Premier hiver : un rameau de la base du pied mère est enterré dans une petite tranchée remplie de compost et de sable de rivière. L'extrémité du rameau est maintenue en position verticale.</p> <p>Deuxième hiver : découvrir la marcotte, la couper au ras des racines, l'arracher et la transplanter encore un an dans de la bonne terre pour la renforcer. L'installer à sa place définitive à l'issue de la 2^e année. Ce mode convient à l'actinidia et à la vigne.</p>		<p>Cette technique est couramment utilisée pour les porte-greffes d'arbres fruitiers à partir d'un plant adulte (pied mère).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le pied mère est rabattu à environ 20 cm au-dessus du sol en hiver. 2) On butte le pied mère en mars avec de la terre fine. 3) La souche émet des pousses qui vont s'enraciner dans la butte. 4) Au début de l'hiver, on dégage la base de la touffe et on sectionne les marcottes pour les replanter dans de la bonne terre. <p>Ce mode convient au cognassier, aux porte-greffes MM106 et EM 9 du pommier, au figuier, au murier.</p>	

5) Le greffage

Le greffage consiste à prélever un rameau sur l'arbre que l'on souhaite multiplier et à lui donner des racines en le soudant sur un porte-greffe adapté. Il existe de nombreuses méthodes de greffage. Nous développerons ce sujet dans un prochain bulletin.

Prochaine démonstration de taille d'arbres fruitiers à Pfaffenheim

Elle aura lieu le **26 février 2022 à 14h00** au verger pédagogique (lieudit BILL), sous l'égide de la Société d'Arboriculture de Guebwiller et environs. Au programme : tailles de fructification et d'entretien sur arbres de plein vent (hautes tiges et demi-tiges), protection phytosanitaire. Les démonstrations sont gratuites et ouvertes à tous, que vous soyez novice ou expérimenté.

Armand EHRHART



100	Mme FRICK Joséphine	26/06/1922
98	Mme RITTER Jeanne Mme MEISTERMANN Marie	02/04/1924 16/04/1924
97	Mme STEBER Marie	10/04/1925
95	Mme BILDSTEIN Marie-Antoinette	12/01/1927
94	M. GSELL François Mme BIRGHAN Lucie Mme FRICK Marthe	11/01/1928 16/05/1928 08/09/1928
92	Mme FRICK Anne M. ROBERT Jacques	11/09/1930 13/11/1930
91	M. RUNNER Léon Mme MULLER Anne-Marie Mme RIMLINGER Odette Mme HAEFFELE Marthe	17/01/1931 25/06/1931 19/09/1931 01/10/1931
90	M. MULLER Paul	05/07/1932
89	Mme ROTHENBURGER Stéphanie Mme GERBER Madeleine Mme FULHABER Marie-Rose Mme NOLL Marie-Madeleine	09/04/1933 14/04/1933 14/06/1933 08/08/1933
88	Mme VOEGELI Marie-Jeanne Mme DELERS Monique M. MULLER Gérard M. MOLTES Joseph	17/08/1934 15/09/1934 05/10/1934 16/10/1934
87	Mme BOOG Anne M. FREUDENREICH Robert M. ZOLLER Jean M. MULLER Antoine M. ESCHERMANN Jean M. SPECKER Charles Mme FREUDENREICH Jeanne	01/02/1935 25/02/1935 14/06/1935 01/10/1935 07/10/1935 01/11/1935 27/12/1935
86	Mme WALTER Marie-Jeanne M. MARTISCHANG Henri M. WEBER Bernard Mme RIEFLE Marthe Mme MOST Cécile Mme WECK Anne	18/01/1936 11/02/1936 16/02/1936 13/04/1936 06/10/1936 30/11/1936
85	M. BOETSCH Joseph M. RUNNER François Mme MULLER Marie-Jo Mme MULLER Paulette M. MULLER Arthur	14/02/1937 18/02/1937 10/05/1937 11/11/1937 21/12/1937

84	M. MAHMUTOVIC Ahmedin Mme SCHMITT Gérardine M. GINGLINGER Jean-Louis Mme BAUM Liliane Mme BOMBENGER Laurette M. JAEGGY François-Joseph M. HURTH Désiré M. STENTZ Martin M. KELLER Bernard Mme STRASBACH Léonie M. RIEFLE André	16/03/1938 05/05/1938 04/06/1938 05/07/1938 14/08/1938 29/08/1938 11/11/1938 11/11/1938 29/11/1938 12/12/1938 19/12/1938
----	--	--

83	M. DREYER Jean-Jacques M. OGER Maurice M. FEHRENBACH Gérard Mme BERGEOT Christiane Mme EBENDINGER Odile Mme GINGLINGER Marthe M. MOYSES Rémy M. RUOLT Gérard Mme MARTISCHANG Marguerite M. JAEGGY Martin Mme STRITT Paulette	04/03/1939 23/05/1939 01/06/1939 22/08/1939 04/09/1939 07/09/1939 20/10/1939 02/11/1939 09/11/1939 16/11/1939 29/11/1939
----	--	--

82	Mme GASCHÉ Nicole Mme BINDNER Suzanne Mme WEISS Claire M. SCHMITT Jean-Claude M. FREUDENREICH Jean-Paul M. DEBENATH Jean Mme FLESCH Anne-Marie M. SCHMITT Gérard M. FLESCH Robert Mme RUNNER Marie-Odile Mme KELLER Kitty M. SPECKER André	19/01/1940 25/02/1940 25/02/1940 01/03/1940 04/04/1940 27/05/1940 25/07/1940 09/08/1940 17/08/1940 03/11/1940 28/11/1940 30/12/1940
----	---	--

81	M. BIENTZ Gabriel M. DISCHGAND Raymond Mme WILD Marie-Thérèse Mme MOYSES Renée M. OBERLIN Richard M. DELAFORGE Bernard	21/04/1941 06/05/1941 30/05/1941 17/08/1941 04/09/1941 24/09/1941
----	---	--

80	Mme JAEGGY Gabrielle M. MOST Jean Paul Mme BOETSCH Marie-Louise M. COUSIN Jacques M. ELBLING Bernard Mme DORNSTETTER Hedwige Mme FEHRENBACH Lucie Mme KUENY Marie-Odile Mme ALBIGER Marie-Louise Mme FLEISCHER Charlotte Mme FLESCH Suzanne Mme SCHMITT Marie Mme OHLENBURG Marie Mme HERLING Jeanne Mme MULLER Jeanne	05/01/1942 30/01/1942 17/02/1942 03/03/1942 05/03/1942 28/05/1942 08/06/1942 21/06/1942 11/07/1942 20/08/1942 25/08/1942 21/09/1942 29/09/1942 21/10/1942 30/11/1942
----	--	--

Naissances



02 janvier	Elisa	de Anthony DROIN et Pascale DROUIN
14 janvier	Augustin	de Victor HURTH et Coralie FOURNIER
07 mars	Camélia	de Jérôme WUEST et Sophie RABOLD
12 mars	Elina	de Sébastien REDUREAU et Margaux FARÉ
24 mars	Théo	de Etienne SCHERMESSER et Alexandra ANDREI
05 mai	Lucie	de Yannick GUERIN et Christelle GUTLEBEN
06 juin	Eva & Gabriel	de Jean-Christophe BURKHART et Dragana KRESOJA
16 septembre	Eliot	de Arthur ANDRÉ et Manon PERRIN
18 septembre	Lola	de Florian DILLENCHNEIDER et Camille DESFOURS
04 novembre	Zoé	de Florian WIDEMANN et Juliette UMBDENSTOCK
15 novembre	Clovis	de Rémi VAUTRAVERS et Joenna BRUOT
23 novembre	Maïlo	de Julien CREVOISIER et Elodie RENON
17 décembre	Declan	de Julien ZIMMERMANN et Elodie WERLEN

Mariages



23 janvier	Nicolas PELÉ et Anne-Sophie HUMBRECHT
20 mars	Johan RONDEAU et Stéphanie HAMMERER
20 mars	Quentin BRITO et Delphine TRISTRAM
12 juin	Abdel-Karim AÏT-SI et Lalazineb ALAOUI
10 juillet	Jérôme BAEUMLER et Anne-Gaëlle RICHARD
11 septembre	Arnaud LANZ et Maud HERRGOTT
08 octobre	Florian SPECKER et Anna DA SILVA ROCHA MARQUES
16 octobre	Marc BOESCH et Jennifer PREVOST
13 novembre	Jérémy STOLL et Morgane SCHALK

Décès



09 janvier	Madame BOESCH Pierrine, née DESCHLER	99 ans
29 janvier	Madame CHRISTLEN Clairette, née HAULLER	85 ans
06 mai	Monsieur EBENDINGER Paul	88 ans
12 mai	Monsieur GERBER Paul	92 ans
28 juin	Monsieur BASS Pierre	60 ans
17 juillet	Monsieur MEISTERMANN Francis	62 ans
27 juillet	Madame FRICK Annette, née ANCEL	87 ans
13 septembre	Madame WEBER Yvonne, née MEYER	86 ans
01 octobre	Monsieur SPECKER Joseph	84 ans
06 novembre	Madame BUECHER Simone, née DESARNAUTZ	81 ans
28 novembre	Monsieur NUNGE Charles	68 ans
22 décembre	Monsieur MOLTES René	82 ans

Calendrier des manifestations 2022

JANVIER

1	<i>Jour de l'an</i>
2	D
3	L
4	M
5	M
6	J
7	V
8	S
9	D
10	L
11	M
12	M
13	J
14	V
15	S
16	D Grand loto de l'ASP Salle MF
17	L
18	M
19	M
20	J
21	V
22	S
23	D
24	L
25	M  Collecte de sang
26	M
27	J
28	V
29	S
30	D
31	L

FÉVRIER

1	M
2	M
3	J
4	V
5	S
6	D
7	L
8	M
9	M
10	J
11	V
12	S
13	D Fête de la Ste-Agathe Sapeurs-Pompiers
14	L
15	M
16	M
17	J
18	V
19	S
20	D
21	L
22	M
23	M
24	J
25	V Réception municipale Jeunes méritants & Fleurs
26	S Démonstration de taille des arbres - Verger - 14H
27	D
28	L

Vacances scolaires dans
l'académie de Strasbourg

MARS

1	M
2	M
3	J
4	V
5	S Bourse Petite Enfance Salle MF
6	D Bourse Petite Enfance Salle MF
7	L
8	M
9	M
10	J
11	V
12	S Concours IGP Club canin
13	D Concours IGP Club canin
14	L
15	M
16	M
17	J
18	V
19	S
20	D
21	L
22	M
23	M
24	J
25	V
26	S
27	D
28	L
29	M
30	M
31	J

Calendrier des manifestations 2022

AVRIL

1	V	
2	S	Repas solidaire - Salle MF Communauté de paroisses
3	D	Repas des Aînés Municipalité - Salle MF
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	Election présidentielle - 1 ^{er} tour - 
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	<i>Vendredi Saint</i>
16	S	
17	D	<i>Pâques</i>
18	L	<i>Lundi de Pâques</i>
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	• Marche de Nuit – ASP • 8^{ème} Ronde des Elfes - CCAR
24	D	Election présidentielle - 2 ^{ème} tour - 
25	L	
26	M	 Collecte de sang
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	 Journée Citoyenne

MAI

1	D	<i>Fête du Travail</i>
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	Soirée Asperges Gouttes d'Eau – salle MF
8	D	Cérémonie Armistice Municipalité + UNC
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	<i>Ascension</i>
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

JUIN

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	Tournoi Tanguy-Schuller Terrain de l'ASP
5	D	Grepeltournier ASP
6	L	Marché aux Puces Conseil de Fabrique
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	Elections législatives - 1 ^{er} tour - 
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	Elections législatives - 2 ^{ème} tour - 
20	L	
21	M	 Collecte de sang
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	Concert Open Air Pfaff Music Band (place mairie)
26	D	Fête de la Grande Lune Site de la chapelle St-Léonard
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

Calendrier des manifestations 2022

JUILLET

1	V	Cyclomontagnarde des Vosges
2	S	Cyclomontagnarde des Vosges
3	D	Cyclomontagnarde des Vosges
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	35^{ème} Fête du Vin ACFP
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	<i>Fête nationale</i>
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	Nuit du Tourisme Soldats du Feu – Pl. mairie
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

AOÛT

1	L	
2	M	
3	M	Nuit du Tourisme Syndicat Viticole – Pl. mairie
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	<i>Assomption</i>
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

SEPTEMBRE

1	J	
2	V	
3	S	46^{ème} Marche Populaire Azur 2000
4	D	46^{ème} Marche Populaire Azur 2000
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	 Collecte de sang
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	Course caisses à savon +Championnats suisse & belge
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	Vélo Gourmand Ligue contre le cancer
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

Calendrier des manifestations 2022

OCTOBRE

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	Bourse Petite Enfance Salle MF
9	D	Bourse Petite Enfance Salle MF
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	Soirée Halloween La Ruchette
29	S	
30	D	
31	L	

NOVEMBRE

1	M	<i>Toussaints</i>
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	 Collecte de sang
9	M	
10	J	
11	V	Cérémonie Armistice Municipalité + UNC
12	S	Concours IGP Club canin
13	D	Repas paroissial Conseil de fabrique – Salle MF
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	25^{ème} Fête de la Châtaigne Salle MF
20	D	25^{ème} Fête de la Châtaigne Salle MF
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	Les Créatives fêtent Noël Azur 2000 - Salle MF
28	L	
29	M	
30	M	

DÉCEMBRE

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	Concert de l'Avent Eglise St-Martin
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	Repas de Noël des Aînés Municipalité - Salle MF
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	Concert de Noël Pfaff Music Band (à l'église)
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	<i>Noël</i>
26	L	<i>St-Etienne</i>
27	M	
28	M	Montée aux Flambeaux Ass. Schauenberg - CMJ
29	J	
30	V	
31	S	

L'école continue de vivre malgré la crise.

C'est encore une année particulière pour l'école. Dès le CP, nos élèves doivent porter le masque. Les enfants, les parents, l'équipe pédagogique.... Tout le monde doit s'adapter en fonction des évolutions fréquentes liées à la crise sanitaire. Une classe a même été fermée plusieurs jours.

Ce n'est pas pour autant que tout doit s'arrêter, bien au contraire : dès la rentrée, les élèves de l'élémentaire ont préparé le chant « Faut sortir » dans le cadre de la « Rentrée en musique ». Tous se sont retrouvés sous le préau et ont chanté, certes à distance les uns des autres, mais ensemble !

Nous avons dû annuler notre cycle natation pour les classes de CP et de CE1/CE2 qui auraient dû se rendre à la piscine de Guebwiller à partir du mois de décembre, les conditions étant trop drastiques pour pouvoir être respectées.

Les élèves de CP et CM1/CM2 ont eu la chance de pouvoir visiter une exposition à la cave viticole. Certains artistes étaient présents et ont pu présenter et expliquer leur art. C'était un temps d'échange très riche, qui s'est achevé par une dégustation de jus de raisin bien apprécié.

Au mois de janvier, la classe de CM1/CM2 se rendra quatre jours à la station du Schnepfenried pour s'initier au ski alpin. Les élèves seront encadrés par des moniteurs ESF ainsi que par des parents ayant passé un agrément. L'association Les Lutins de Pfaff s'est mobilisée pour organiser des actions afin de réduire les coûts de ce séjour.

En maternelle, les plus grands ont pu aller vendanger. Ils ont également visité la chocolaterie du village, ainsi que la médiathèque de Rouffach.



Les grands de la maternelle en vendanges

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants ont apporté des légumes et des aliments sucrés et ont préparé une bonne soupe ainsi qu'un gâteau qui ont été mangés avec la classe des CP.



Les CP ont préparé une bonne soupe

Lundi 6 décembre, Saint Nicolas est arrivé en calèche dans la cour de l'école et a salué tous les élèves. Il s'est ensuite rendu à la maternelle et a vérifié que tout le monde était bien sage. Tous les enfants ont reçu un manala et un chocolat, ainsi que du jus de pomme.



Visite de Saint Nicolas à l'école



Bonhommes de neige par les élèves de CP

Le format de notre fête de Noël a dû être réduit, les contraintes sanitaires (une nouvelle fois !) étant trop importantes. Mais nous avons décidé de maintenir notre prestation et les enfants ont donc présenté leurs chants aux parents, devant un père Noël enchanté qui a ensuite distribué papillotes et bonbons à tous. Un vrai moment festif !

Isabelle LAURENT
Directrice de l'école

► AEMES - La Ruchette



ACCUEIL DES ENFANTS

• En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 13h20, repas compris
de 16h00 à 18h15

Mercredi : soit de 07h45 à 18h15 avec repas
soit de 07h45 à 13h30 avec repas
soit de 13h30 à 18h15 sans repas

• Pendant les vacances :

Accueil de 07h45 à 18h15.
Inscription par journées complètes avec repas

Renseignements

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

Site internet : www.ruchettepfaf.com

Un deuxième trimestre bien rempli pour la Ruchette !

Après un bel été à s'amuser, profiter, découvrir et rire vint le temps de la rentrée des classes. Chacun et chacune a repris ses petites habitudes, les plus grands nous ont quittés et de nouvelles têtes sont apparues ! L'école accueillant des petits âgés de 2 ans et demi, la Ruchette a décidé d'en faire autant !

En fin d'année dernière, grâce aux talents et l'aide des enfants, la Ruchette a revêtu une très jolie décoration !!! Un hall d'entrée où flottait comme un air de fête !!!! On pouvait y voir un sapin, une cheminée et un petit marché de Noël où étaient exposées les créations de nos petits lutins... de quoi ravir petits et grands !

La Ruchette a également participé à l'exposition-concours « la forêt des petits lutins de Rouffach... » nos animateurs débordent d'idées !!!! Les vacances de février auront d'ailleurs pour thème le cirque... encore de bons moments prévus pour nos enfants. Bravo à eux pour leur investissement quotidien !

Malgré les restrictions sanitaires nous obligeant encore une fois à annuler notre bourse petite enfance, l'AEMES n'a néanmoins pas chômé : le temps clément nous a permis d'organiser notre traditionnelle soirée halloween en extérieur (sécurité oblige !) après 2 ans de restriction ! Nous avons endossé nos plus beaux habits de sorcières pour accueillir petits monstres, fantômes et diabolins en tout genre. Au programme, une énigme à résoudre à travers divers stands de jeux pour délivrer l'une des nôtres ! Quel plaisir de voir tous ces visages ravis ! Bravo à toute l'équipe pour cet investissement qui a su combler tous ceux qui ont répondu présents.

Nous avons également mis nos services en œuvre à la fête de la châtaigne et au marché convivial de Noël... Une fin d'année plutôt positive malgré le contexte !

Très belle année 2022 de la part du comité (qui cherche toujours des parents volontaires prêts à nous rejoindre ! 😊)

Céline HUMEZ- TROPIN



► Les Lutins de Pfaff



Objectif Ski !

Comme chaque année, les Lutins de Pfaff ont remonté leurs manches pour récolter des fonds destinés à l'école élémentaire, maternelle et à la bibliothèque Mille-feuille.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser de kermesse ni de fête de Noël... une fois encore. Cependant, le vendredi 10 décembre, après l'école, les parents ont tout de même pu assister aux chants de Noël présentés par les enfants, en présence du Père Noël lui-même, qui n'a pas manqué de leur offrir quelques bonbons...



Cette année scolaire, notre objectif est d'aider à financer au mieux le stage de ski de la classe des CM1/CM2. Plusieurs actions entreprises avant les fêtes (vente de pâtisseries au marché des Créatives, emballage cadeau en magasin de jouet, vente de thés...) nous ont déjà permis de faire baisser le coût du séjour pour les familles.

Notre prochaine action sera la traditionnelle vente de fromage du Jura : nous comptons d'ores et déjà sur vous pour vous régaler tout en faisant une bonne action ! La livraison est prévue le jeudi 20 janvier et les bénéfices seront intégralement reversés à la classe des CM1/CM2.

En espérant que la situation sanitaire s'améliore, nous croisons également les doigts pour vous retrouver nombreux dans la cour de l'école, à l'occasion de la kermesse 2022 qui devrait avoir lieu à la fin de l'année scolaire.

Fanny BERINGUIER et Marina SPITZ

► Azur 2000 - Club des Jeunes

2022, un air de déjà vu...

Même si nous avons repris nos activités, nous sommes encore très prudents et il est probable que janvier et février soient à nouveau en pause afin de passer ce cap et laisser le temps au nouveau variant de nous laisser en paix !

Malgré tout, vous avez été tous ravis de reprendre autant que possible vos activités tant attendues et appréciées ! Nos activités habituelles restent identiques à savoir :

TENNIS DE TABLE



Notre club s'entraîne essentiellement à Rouffach, notre partenaire. Toutefois certains matchs se feront à Pfaffenheim en 2022. Vous voulez faire partie de l'équipe ou simplement prendre du bon temps et vous défouler un peu ? Renseignements auprès de Romain au 06 76 31 20 95

BADMINTON



Les mardis soir des semaines impaires, à partir de 18h30. Venez quand vous le souhaitez, le matériel est disponible sur place ! Pas de compétition, juste un bon moment !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Chaque mercredi, de 17h à 18h avec notre chère Arlette
Il y a toujours de la place pour les nouvelles et les nouveaux !
Renseignements au 06 20 01 03 74.

VENDANGEUX



Tous les 1ers vendredis du mois. Venez découvrir des jeux dont vous ne connaissez même pas l'existence, sous les bons conseils de Maxime. Entrée gratuite. A partir de 20h. Renseignements au 06 68 96 57 04.

PILÂTES ADULTES



Les mercredis soir de 16h30 à 19h30 Marion vous propose ses cours de pilâtes pour adultes. Renseignement au 06 22 13 57 31.

LES ACTIVITÉS DE CAROLE



Zumba gold les lundis à 17h, zumba les jeudis à 18h15, postural ball les jeudis à 19h30 ou 20h30.
Renseignements : Carole au 06 72 26 17 75 ou sur la page Facebook de Carole Zumba Unterfinger

ART FLORAL



Claire et Brigitte, de l'Atelier Zeste de Soultzmat, vous proposeront des cours d'art floral une fois par mois en soirée.
Renseignement sur ritter.bernard@neuf.fr

YOGA ADULTES



Tous les mardis de 18h15 à 19h15, dans la salle Azur 2000 avec Josiane.
Renseignements au 06 88 01 03 23 ou sur josianewalter68@gmail.com

ATELIERS BIEN-ÊTRE



Les ateliers bien-être pour une soirée détente entre femmes.
Une fois par mois, les jeudis soir.
Renseignements au 06 88 01 03 23

COUTURE



Mercedes organise des ateliers à thèmes Malheureusement, toutes les sessions sont déjà complètes.
Renseignements au 06 08 33 84 84.

COURS DE PATISSERIE

→ Nouveauté depuis la rentrée 2021 !



Elodie vous propose des ateliers où vous confectionnerez vous-mêmes vos desserts et diverses gourmandises sucrées !
Le mardi soir, mensuellement, nous avons confectionné cupcakes et pyramide de forêt noire.

COURS D'AUTO-DEFENSE

→ Projet pour 2022



Initiation à l'auto-défense : quelques petites bases simples de gestes d'auto-défense, avec notre ami Frédéric du club de Karaté « Pfaff Contact ».

• Marche populaire

Malgré nos tentatives d'organisation, les contraintes ne nous ont à nouveau pas permis de vous proposer notre marche annuelle.

Mais nous vous retrouverons, nous l'espérons, le weekend des 3 et 4 septembre 2022

• Le marché des couturières

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la journée. Mercedes proposera une nouvelle formule en 2022 ! Remplie de surprises !

• Le marché de Noël des Créatives

Le dimanche 28 novembre, une trentaine d'artistes amateurs étaient présents à nouveau pour le plus grand bonheur de nos visiteurs. Même s'ils ont été bien moins nombreux cette année, ils ont apprécié à nouveau la qualité des produits fabriqués par nos passionnés !



Marché de Noël sur la place de la Mairie le 3 décembre

• Soirée initiation œnologie : un vrai succès !



25 adeptes sont venus passer une belle soirée autour de Bertrand Praz pour découvrir comment identifier les arômes et reconnaître les spécificités d'un vin.

• Atelier pâtisserie

Nous avons confectionné cupcakes et pyramide de forêt noire.



• Cours de cuisine

Vincent proposera des menus originaux et simples à préparés pour étonner vos convives !

Dates et informations à venir.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « Azur 2000 Pfaffenheim », qui est mise à jour régulièrement. Attention, en fonction de la situation sanitaire de cet automne, nos activités sont susceptibles d'être suspendues, si les directives nationales nous l'imposent.

Le comité d'Azur 2000 vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !

Contacts  Azur 2000 Pfaffenheim

Séverine Stankovic tél. 06 88 01 03 23 sevi99@free.fr

Vanessa Schlichter tél. 06 20 11 55 55

► Amicale des donneurs de sang



Voici que 2022 débute, aussi compliquée que 2021... mais les collectes ont malgré tout besoin de vous et nous continuons à vous recevoir à la salle multifonctions.



En 2021 nous avons accueilli 5 collectes au lieu des 4 habituelles car l'EFS nous avait sollicité et nous avons bien entendu accepté de répondre favorablement à leur demande. Un grand MERCI pour votre mobilisation tout au long de l'année !

Voici les chiffres 2021 :

- ✓ Janvier - menu tartiflette : 83 donateurs
- ✓ Mai - menu sanglier à la broche offert par nos amis les chasseurs : 94 donateurs
- ✓ Juillet - menu grillades : 66 donateurs
- ✓ Septembre - menu tarte flambée : 58 donateurs
- ✓ Novembre - menu d'hiver soupe/saucisses : 59 donateurs

Au total, vous avez été 360 à venir nous voir soit quasiment 80 donateurs de plus qu'en 2020 ! Une 5^{ème} collecte qui en vaut la peine.

Bravo et merci à vous tous ! Mais nous ne devons pas baisser les bras. Comme toujours et depuis plusieurs années déjà, l'établissement français du sang connaît une baisse du nombre de donateurs.

Alors nous comptons toujours autant sur vous !



A noter déjà dans vos agendas :

1^{ère} collecte de l'année le **mardi 25 janvier** dès 16h30. Au menu : raclette, notre tradition depuis plusieurs années. Quatre autres collectes suivront : le 26 avril, le 21 juin, le 13 septembre et le 8 novembre.

Le comité vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2022 !

Le comité

► Les Amis du Châtaignier

La fête de la Châtaigne malgré tout...

Après une année de franche disette, allait-on une fois encore faire fi de la fête de la châtaigne ? Le début de l'automne avec son lot de nouvelles restrictions n'augurait rien de bon. Il en était ainsi chez nous en Alsace mais aussi à Antraigues et Mourjou, nos communes partenaires.

L'automne a aussi été attristé par le décès d'Yvonne Weber, si discrète et pourtant si présente dans tout ce qu'entreprenait l'association... et aujourd'hui si absente !

Première étoile dans cette atmosphère sombre, Mourjou (Cantal) allait faire sa fête, sous condition certes et sur un seul jour. Nous y sommes allés pour « tenter le coup » et surtout répondre à l'invitation on ne peut plus pressante des organisateurs. Pfaffenheim à Mourjou, c'est une institution à ne manquer sous aucun prétexte ! C'est finalement sous un soleil radieux que notre stand fut assailli, autant pour déguster nos excellents crus et en faire une réserve pour les fêtes de fin d'année que pour se délecter de nos tartes flambées. Résultat : nous revînmes en Alsace à vide !



En revanche les conditions d'accueil à Antraigues (Ardèche) ne nous permirent malheureusement pas d'effectuer le déplacement. Vu la météo du dernier weekend d'octobre en Ardèche... nous avons bien fait. En effet la région a subi un fort épisode cévenol (20 cm de pluie !). Ce qui devait être une fête pour nos amis ardéchois tourna au fiasco !

La question d'organiser la 24^{ème} fête de la châtaigne à Pfaffenheim se posa souvent à nous. Nous prîmes finalement la décision de nous y lancer tout en respectant les contraintes liées à la COVID. C'est ainsi que nous avons ouvert le marché samedi et dimanche, les clients devant entre autres être protégés par un masque, mais avons annulé le repas dansant du samedi.



Marché de la châtaigne :
masques et gestes barrières de rigueur

La balade dans la forêt fut suivie par 25 personnes ; une réussite donc ! Le repas de dimanche a réuni dans une bien sympathique ambiance de retrouvailles plus de 150 convives dont une dizaine d'amis ardéchois ravis de nous retrouver.



Nos amis Ardéchois nous ont honorés de leur présence

Le repas concocté par l'équipe de Rémi et Michel : velouté de châtaigne-potiron, civet de biche, chou rouge et Spätzle à la châtaigne avec l'inamovible torche au marron, fit l'unanimité. Le marché à la châtaigne, connu son succès habituel avec cependant un pic le samedi et une plus faible fréquentation le dimanche.

Et puis les plus jeunes du groupe s'associèrent aux Lutins de Pfaff et aux Donneurs de sang pour un sympathique marché de Noël qui, contre toute attente, rassembla de nombreux visiteurs dont des Pfaffenheimois venus faire des emplettes pour les fêtes de fin d'année !

Romain SIRY

► Conseil de Fabrique

Les retrouvailles

Après plusieurs mois d'activités au ralenti, voire suspendues pour les raisons sanitaires que vous connaissez, les activités du Conseil de fabrique de Pfaffenheim ont pu reprendre avec au dernier trimestre, des moments de partages musicaux mais aussi conviviaux avec l'organisation du repas paroissial. La sérénité, la bonne humeur, la convivialité, tout était réuni pour ces retrouvailles.

Plusieurs instants musicaux dans l'église, que tout le monde attendait après ces longs mois de disette musicale ont réchauffé les cœurs et les âmes avec notamment le concert du chœur des trois frontières (Vocalis) ou encore le sublime oratorio de Jean-Marie Curti avec l'ensemble vocal Crescendo.



Ces festins musicaux, ont été complétés par l'organisation du repas paroissial. Chacun a pu apprécier un repas revigorant préparé avec attention conjointement par les membres du Conseil et associés et le cuisinier du Schauenberg, toujours fidèle à sa réputation.

Il nous a régalé les papilles avec son excellente bouchée à la reine.



Cette fin d'année a également été marquée par le souhait du Président Bernard Elbling (en place depuis 14 ans) de prendre du recul pour des raisons de santé. Il restera cependant président d'honneur du Conseil.



Le Conseil renouvelé compte aujourd'hui sur un grand nombre de fidèles et de nouveaux venus afin d'assurer la continuité de ses missions au profit des paroissiens et paroissiennes et ainsi poursuivre la belle œuvre commencée il y a bien longtemps par de nombreux pfaffenheimois qui se sont régulièrement succédés.

Chacun pourra s'y reconnaître et on les remercie pour avoir planté un bel arbre avec des racines profondes qui embellit année après année.

Guy FISCHER

► Pfaff Music Band

Le temps du bilan de l'année 2021 qui vient de s'écouler a sonné. Depuis la période estivale, tout doucement, nous avons senti que l'activité du Pfaff Music Band a pu reprendre vie. Et dès la rentrée les musiciens ont pu reprendre les répétitions dans la perspective de préparer le concert de Noël du mois de décembre.

Afin de respecter les mesures de sécurité, ils ont commencé par reprendre les répétitions dans la salle multifonctions. Nous remercions d'ailleurs le comité de gestion, particulièrement sa présidente Huguette Faivre, pour la mise à disposition du lieu nous permettant ainsi de respecter le protocole COVID.

En maintenant les gestes barrières, ces retrouvailles ont mis du baume au cœur de chaque membre de l'association. La motivation pour préparer à nouveau un concert a été sans faille. La programmation du concert de Noël imaginé par notre chef Sébastien, était d'ailleurs un beau challenge dès la reprise.

Ce dernier a fait preuve de beaucoup de patience et de bienveillance envers chacun, afin que la reprise ne soit pas difficile, tout en les incitant bien gentiment à se mettre au travail dans l'objectif de retrouver leur niveau.

A la suite de ces longs mois sans prestations musicales, et deux ans après son dernier concert, notre harmonie a pu offrir au public son traditionnel concert de Noël le 19 décembre dernier. C'est dans un esprit de respect, d'entraide et de fraternité que la prestation s'est déroulée.



Effectivement, les moments de partage restent tout de même toujours compliqués à organiser. Pas d'embrassades ni d'accolades, mais des notes de musiques pour transporter le public dans l'univers musical de nos musiciens et de leur chef. *Wiegenlied*, *La belle et la Bête* ou encore *My name is nobody...* les morceaux ont tous été accueillis avec un tonnerre d'applaudissements.



PFÄFF music BAND

Ce concert a également été le moment de présenter les nouvelles recrues du Pfaff Music Band : Marion à la flûte traversière, Ramir à la clarinette, Xavier au saxophone et Agnès, Félix et Florent aux percussions.

Si de nouveaux musiciens souhaitent rejoindre nos pupitres, ils sont évidemment les bienvenus à tout moment.

Les nouvelles recrues du Pfaff Music Band :



Félix et Florent



Marion et Xavier

L'automne a également été ponctué par un beau moment convivial lors du traditionnel repas vin nouveau entre membres de l'association, ainsi qu'une belle prestation musicale lors de la célébration du 11 novembre où les musiciens ont largement répondu présent.

Nous avons également pu organiser notre assemblée générale annuelle et espérons sincèrement que le programme prévisionnel pour 2022 pourra se dérouler. Ainsi, nous espérons vous retrouver nombreux lors des manifestations à venir, qui présagent de grands moments de partage.

D'ici là nous souhaitons toutes et tous remercier notre public pour sa fidélité, et au nom de tous les musiciens et membres du comité, je vous souhaite une très belle année 2022 ainsi qu'une très bonne santé.

Prenez soin de vous !

Lisa TRABER

► Les Amis du St Léonard

Avancement des travaux au St Léonard

Les amis du St Léonard n'ont pas chômé cet été, loin s'en faut ! Ils ont encore pourvu à l'entretien de la clairière, notamment fauchage, désherbage et épierrage.

Puis, après avoir posé un magnifique dallage autour du chœur, ils ont repris celui des allées centrales et latérales de la nef. Ils en ont profité pour ensemercer les espaces libres de la chapelle. Un habitant de Westhalten proposant des dalles à chercher dans le vignoble de Soultzmatt et voilà notre équipe faisant la navette pour les récupérer et les poser, comme prévu dans l'ancien chœur. Une fois encore de la belle œuvre !



Il est des opportunités vraiment exceptionnelles, à se demander si la destinée ne les accompagne pas ! Voilà que Charly, agent communal de Gueberschwihr à la retraite, propose des dalles à l'équipe. Oui mais... à dégager d'une ancienne écurie ou étable à Hattstatt. Le choix fut vite fait tant elles étaient belles. Roland Moltes proposa de conduire une grande remorque dans la cour de l'ancienne bâtisse et voilà nos joyeux bâtisseurs reconvertis en déchausseurs de dalles. Ce fut un travail pénible, tant elles avaient été bien posées et tant elles étaient lourdes !

Ces dalles venaient à point nommé puisqu'elles pouvaient servir à l'aménagement d'un tablier stable à l'emplacement devant recevoir la fontaine offerte par Madame et Monsieur Léonard Zind-Humbrecht et situé devant un des murs faisant face à la chapelle.

Après de longues discussions entre les techniciens du groupe il fut décidé d'aménager un système d'alimentation en circuit fermé : donc réception de l'eau au fond du bac puis remontée vers le bec verseur avec un espace dédié à une pompe.

Un grand merci à Stéphane Boesch qui à l'aide d'un gigantesque lève-palette a transporté la fontaine des ateliers communaux sur le site et l'a mise en place.... Au millimètre près ! Pour la mettre un peu plus encore en exergue les restaurateurs ont jointoyé les pierres du mur à la chaux.



L'espace enherbé autour de la chapelle présentait bien des inégalités, des trous.... Avec le concours de la municipalité et de Steve Ehrardt tout le site a été nivelé. Un peu tardivement cependant. De sorte que l'enherbement ne sera possible qu'au printemps. Mais la clairière du St Léonard n'en sera que plus belle l'été prochain. Merci à la Municipalité et à Steve !



Au total, les Amis du St Léonard auront consacré plus de 500 h de travail à l'entretien et la restauration du site.

La controverse du St Léonard

Beaucoup d'entre vous ont certainement vu le film rapportant la Controverse de Valladolid d'après le roman de Jean-Claude Carrière, avec Jean-Louis Trintignant, Jean-Pierre Marielle et Jean Carmet se disputant en 1551 pour savoir si oui ou non les Indiens d'Amérique avaient une âme. Et partant, si on pouvait les traiter en esclaves !

Un drame similaire s'est joué et continue de se jouer au St Léonard : faut-il peindre le front Est, si oui de quelle couleur (celle préconisée est couleur ciment) ou faut-il le décrépiter avant de jointer les pierres à la chaux ! Certes ici, ni le pape, ni Charles Quint, ni les rois très catholiques d'Espagne : Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon ne se mêleront à la dispute !

Les amis du St Léonard sollicitent votre concours : les propositions sont à déposer à la Mairie !

Souscription pour les vitraux !

Les Amis du St Léonard voudraient parachever la restauration de la chapelle en remettant des vitraux neufs à la place de ceux qui ont été vandalisés. Un vitrier d'art a été sollicité. Le devis s'élève à 6.000 € !

Pour financer cette opération nous faisons appel à vos dons. Plus de 1000 € ont déjà été récoltés auprès de généreux donateurs que l'équipe remercie.

Les Amis du St Léonard ont aussi donné de leur personne en confectionnant des tartes flambées à l'occasion des championnats de France de trail organisés à Rouffach le 26 septembre dernier. Résultat : 1500€ pour les vitraux !



Les dons peuvent être remis à la mairie au nom de ACF Pfaffenheim - St Léonard. Des reçus fiscaux permettront aux donateurs de bénéficier de réductions d'impôts !

D'ores et déjà les amis du St Léonard remercient les généreux donateurs, comme ils remercient les nombreux visiteurs pour l'intérêt qu'ils portent au site en le maintenant propre !

Romain SIRY

► Club de l'Amitié Saint-Martin

Depuis mars 2020, il règne un grand silence dans le caveau Saint Martin !!! En effet, c'est la dernière fois que le Club de l'Amitié s'y était réuni, et c'était pour fêter Carnaval.

Confinement après confinement, nous espérions toujours pouvoir reprendre nos jeudis de rencontres, il n'en fut rien ! Malgré tout, nous avons bravé la tempête en fêtant comme il se doit le vin nouveau en octobre et Saint-Nicolas en décembre.

Pour respecter les mesures de sécurité nous nous sommes retrouvés dans la salle multifonctions, plus grande et plus aérée. A l'heure actuelle, nous sommes toujours dans le flou, même si les idées ne manquent pas pour de futurs projets dès que la situation le permettra.



Rencontre autour du vin nouveau



Les portes sont grandes ouvertes et un accueil chaleureux sera réservé à tous ceux qui souhaitent se joindre à nous. A 60 ans, on a souvent encore beaucoup de projets, mais passer un après-midi par mois à se rencontrer, discuter, faire connaissance autour de jeux de cartes ou de société, ou encore participer aux sorties organisées par le Club, se laisser promener et déguster un bon repas, tout cela peut s'inscrire dans les projets que l'on a, une fois la retraite venue.

Prenez tous soin de vous, et que l'année nouvelle en finisse avec le virus !

Le comité

► Association « Gouttes d'eau »

Le second semestre 2021 a ressemblé en tous points au premier ! ...et les manifestations auxquelles notre association participe habituellement et recueille ainsi une bonne partie de ses financements ont été annulées, à savoir « La fête des vins », « La marche populaire » et la « course de caisses à savon ». Seule la fête de la châtaigne a pu se tenir.

Le COVID aura donc marqué l'année 2021 comme 2020, notamment par son impact sur les activités des associations, empêchant la réalisation de la plupart de leurs manifestations habituelles. Cependant, la volonté des associations Pfaffenheimois n'a rien perdu de son éclat, puisqu'avec l'appui du conseil municipal et de l'ACFP, des repas conviviaux sur la place de la mairie ont pu être mis en place. « Gouttes d'eau » a participé à la dernière manifestation, le vendredi 3 décembre, où un marché de Noël a été organisé.

La situation ne nous a pas empêchés de réfléchir à de futures actions à mener, que le Covid continue à se manifester ou pas. En effet, l'aide financière que nous apportons de manière locale et internationale doit pouvoir se poursuivre. C'est ainsi que nous venons de décider d'apporter notre aide à une famille de Maisongoutte dont la jeune Charline souffre d'une grave maladie invalidante.

Ses parents viennent de rénover leur salle de bain pour permettre à leur fille de pouvoir se maintenir à long terme au sein de leur logement.



Charline et ses parents

Sur le plan international, nos autres actions de soutien se poursuivent malgré tout. Nous avons également soutenu le projet de départ pour le 4L Trophy de Margot et Loane en février prochain à bord de leur très chère 4L qu'elles ont baptisée « Thérèse »...



Gouttes d'eau soutien le 4L Trophy de Margot et Loane

L'absence de rentrées financières équivalentes à celles que nous recevions avant l'épidémie commence toutefois à être un sujet de préoccupation. Aussi, nous remercions par avance toutes les personnes généreuses qui voudraient nous aider.

Nous espérons que l'année 2022 vous trouvera tous en bonne santé et permettra la reprise des activités pour toutes les associations de notre village.



Le Comité de Gouttes d'eau

► U.N.C. de Pfaffenheim

Après le déconfinement de mars 2021, nous avons pu maintenir la cérémonie du 14 juillet devant le monument aux morts. S'en suivait notre première sortie après la crise sanitaire. Les participants ont à nouveau profité d'un agréable moment au « Coin du Meunier » à Herrlisheim.



M. Martin Jaeggy s'est vu décerner la Médaille d'or en reconnaissance de ses 43 années de fidèle porte-drapeau au sein de l'UNC.

Le président lui a présenté ses plus vives félicitations.



Comme chaque année, une soirée « anniversaires grands âges » a eu lieu en septembre. Ont été honorés : M. Raymond Dischgand (80 ans) ainsi que M. Henri Martischang, M. Bernard Weber, Mme Marthe Rieflé et Mme Cecile Most (85 ans)



Malgré une année houleuse, notre traditionnelle sortie d'automne a eu lieu au restaurant « Au Soleil » à Wettolsheim

Vous n'êtes pas encore membre ? Venez rejoindre L'UNC !



Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'ancien combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune ; venez nous rejoindre.

Contactez M. Jean Paul Most, président de l'association UNC de Pfaffenheim, au 03 89 49 70 92 ou le siège départemental de l'UNC (3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar) tél. 03 89 23 66 80 (le lundi et jeudi). Par e-mail : unc68@wanadoo.fr

Jean Paul MOST

► Club Canin de Pfaffenheim

Coupe et championnat de France IGP

Après avoir participé aux sélectifs, 24 concurrents restent qualifiés pour concourir à la coupe et au championnat de France. 4 membres de notre club sont en finale ! C'est le résultat d'un travail intensif, régulier avec des conducteurs impliqués, un encadrement de qualité, sans oublier notre homme assistant pour la partie défense.

Au terme de deux journées de compétition, **Éric Lapointe et son Berger Malinois Orus décrochent le titre de champion de France !**



Le champion de France **Éric Lapointe** (2^{ème} en partant de la gauche) et son Berger Malinois Orus

Nos trois autres compétiteurs n'ont pas démerité et sont tous classés : Elsa Molina et son Berger Hollandais, Look terminent à la 4^{ème} place. Ilidio Camacho et son Berger Allemand, Lasko terminent à la 9^{ème} place. Benoit Saupin et son Rottweiler, Charly terminent à la 18^{ème} place (ce même duo a participé, à la mi-octobre, au championnat du monde de Rottweiler en Hongrie. Ils terminent à la 22^{ème} place sur 64 participants).

Merci et félicitations à ces équipes qui ont porté très haut les couleurs de notre club, de la commune et de la Canine du Haut-Rhin.

L'école du chiot et l'éducation :

Tous les samedis après-midi nous aidons nos membres à éduquer correctement leurs compagnons à l'école des chiots âgés de trois à six mois et cours d'éducation niveau 1 et 2 pour les plus âgés. L'éducation est ouverte à toutes races avec ou sans Pédigrée.

Pour cause de Covid, nos journées divertissement et rencontre ont été annulées. Une équipe pour les concours d'obéissance s'entraîne deux fois par semaine et participe à des concours de la Société Centrale Canine.

Contact : daniel.filz68260@gmail.com Tél 06 83 18 39 70

Daniel FILZ

► Jopidom - Caisses à savon

Notre course de caisses à savon, qui comptera pour le championnat d'Alsace, le championnat belge et la coupe de Suisse, aura lieu les 17 et 18 septembre 2022.



Une centaine de pilotes seront au départ, dont les plus expérimentés.

Merci à l'ASP, à Gouttes d'Eau, au conseil municipal des jeunes et à la Fircas de se joindre à Jopidom pour l'organisation de la course.

Le parc coureur sera au terrain de foot.

Rendez-vous pour le départ de la course, le dimanche 18 septembre à 8h30 !

Pierre ORTHOLF

► Tennis Club

Le Tennis Club vous informe que le court de tennis est à votre disposition et vous communique les tarifs :

- **Abonnements annuels :**
 - Jeune - 12 ans : 8 €
 - Jeune 12-18 ans : 15 €
 - Adulte : 30 €
 - Couple : 45 €

► **Abonnement hebdomadaire :** 15 €

► **Tarif horaire :** 3 €



Contact :

André SPECKER

Tél. 03 89 78 50 05

► Karaté Club - Pfaff Contact



Une nouvelle saison avec une moisson de médailles et deux ceintures internationales pour le club.

Pour notre premier déplacement de la saison, nous avons pris la direction de Bazeilles, dans les Ardennes, pour participer à un open « light contact ». À cette occasion, le club aura porté haut les couleurs de la commune puisqu'il a placé deux de ses membres sur le podium : Meryl ayant remporté l'or et Lauriane le bronze. Quant à Morgan, pour sa première participation en open, elle ne montera pas sur le podium mais ce n'est que partie remise...

Puis, ce fut notre participation à la Coupe de France (zone nord) de karaté full & light contact qui a eu lieu les 30 et 31 octobre derniers. Notre club, fort de 9 compétiteurs engagés, a réalisé une moisson de médailles puisque 8 de ses compétiteurs ont été médaillés. Ainsi, à l'issue des épreuves, notre club compte 4 médaillés d'or, à savoir Meryl Murschel, Lina Besbiss, Maelys Martin et Nassim Merimeche. Il compte également 4 médaillés d'argent, à savoir Vassilli Deschildre, Elisa Schmitt, Baptiste Haenn et Kelly Wantzenrieder.

Le 13 novembre dernier, avec 3 compétiteurs, nous avons boxé au German Open ISKA à Würzburg en Allemagne. Kelly Wantzenrieder et Frédéric Murschel sont revenus avec la ceinture et Nassim Merimeche avec la médaille d'argent. Un beau niveau pour le club !

Enfin, la saison aurait dû se terminer les 18 et 19 décembre par la Coupe de France (zone nord) de karaté contact (kick boxing) dans laquelle notre club avait prévu d'engager 10 compétiteurs. Toutefois, à la suite de la réquisition de la salle pour y aménager d'un centre vaccination, la compétition a été annulée.

Nous espérons que tout cela se stabilisera et laissera place **au sport, à la santé et au partage**. Toute l'équipe du Pfaff contact vous souhaite ses meilleurs vœux et surtout la santé !



Kelly & Fred



Venez nous rejoindre dans notre ambiance « dynamique, amicale & Sportive » !

	Les lundis à Pfaffenheim	Les jeudis à Rouffach
Enfants (7-13 ans)	18H30-19H30	18H45- 19H45
Adultes (14 et +)	19H30- 21H30	19H45- 21H45

Plus d'informations sur :

www.pfaffcontact.com

et  PfaffContact



▶ ASP – Association sportive de Pfaffenheim

Voilà 2 ans que notre association ne vous avait plus donné de nouvelles à travers notre bulletin communal et force est de constater que le lien social que toute association tisse au sein d'un village est important pour le dynamiser.

Cependant avec les restrictions sanitaires et l'arrêt des compétitions pendant l'année civile 2020, le covid et la gérance de certaines associations départementales et régionales, voire nationales, ont scellé le sort de nombreuses associations sportives et culturelles qui, faute d'organisation d'évènements, n'ont pu continuer à exister aujourd'hui car elles ne pouvaient plus payer les frais ou les cotisations nécessaires à leur fonctionnement et à l'organisation des compétitions partielles voire inexistantes pendant une année.

Ce coup de gueule n'est pas pour nous lamenter sur notre sort mais pour dénoncer l'incohérence de nombreuses décisions des fédérations nationales ou départementales. C'est pourquoi nous remercions tous nos bénévoles, nos membres et les Pfaffenheimois d'avoir répondu présent lorsque nous avons pu organiser l'une ou l'autre manifestation pendant cette période inédite. Si l'A.S. Pfaffenheim existe encore c'est grâce à nos bénévoles, nos joueurs, nos éducateurs et nos sympathisants.

Après ces quelques lignes extra sportives, je vais vous raconter la vie de notre club de ces derniers mois.

🌐 Une reprise inédite en mai 2021... après six mois d'inactivité

Fin octobre 2020, comme vous le savez, une nouvelle vague a figé à nouveau le pays et a notamment imposé l'arrêt des compétitions sportives après seulement quelques journées de championnat pour toutes nos équipes. C'est ainsi que pendant près de 6 mois, l'A.S. Pfaffenheim a maintenu l'espoir de pouvoir reprendre la compétition début 2021 mais malheureusement celle-ci n'a jamais eu lieu et la saison 2020-2021 a tout simplement été stoppée et annulée en figeant la situation pour repartir à zéro à l'été 2021.

Après de longs mois de sommeil, en mai dernier, nos jeunes coaches Emmanuel Baumer et Cyril Meistermann, en charge de l'équipe 1 depuis quelques années, ont proposé à tous les joueurs de se retrouver le dimanche matin pour remettre un peu de vie sur la pelouse du stade des Vignerons. Ainsi dimanche après dimanche et suivant la levée progressive des contraintes sanitaires, une moyenne de 20 à 25 licenciés rouges et blancs se retrouvaient pour goûter à nouveau au plaisir d'échanger quelques passes et frapper aux buts.

C'est dans une ambiance sérieuse, mais détendue, que la lente préparation vers les championnats 2021-2022, annoncés pour début septembre 2021, s'est poursuivie avec l'arrivée des premiers matchs amicaux courant juin.

Pendant cette montée en régime progressive, une bonne dizaine de jeunes joueurs licenciés dans les clubs alentours ont décidé de rejoindre l'ASP. De quoi attendre sereinement le début du championnat pour les 3 équipes séniors.

Les objectifs des différents coaches sont annoncés. La une, sous l'égide du duo Manu Baumer et Cyril Meistermann, veut continuer sa progression et essayer de semer le trouble parmi les favoris et pourquoi pas se glisser dans la course à la 1^{ère} place au sein son groupe de District 1, plus haut niveau départemental.

La réserve, actuellement en D6 ou 6^{ème} division de District, quant à elle, connaît un changement d'encadrement avec la reprise du groupe par Arnaud Gellon, joueur assidu de la 3, qui va s'investir dans la mission de faire monter d'une division ce groupe de joueurs confirmés et de jeunes prometteurs.

Enfin la 3, elle connaît aussi un nouveau responsable en la personne de Mickaël Husson. En revanche, l'équipe 3 redescend volontairement d'un échelon pour se retrouver au plus bas niveau départemental, c'est-à-dire en D8 après consultation avec le comité afin de pouvoir faire jouer tous les joueurs sans se mettre de pression.

🌐 La 2 en tête à mi-parcours

Ainsi, nous voici aujourd'hui à mi-parcours et le moins que l'on puisse dire c'est que les différentes équipes récoltent pas mal de satisfactions niveau résultat et aussi et surtout au niveau du jeu pratiqué et de l'ambiance sur et en dehors du terrain. C'est évidemment une marque de fabrique de l'ASP, et du président Jean Paul Schierger : bonne ambiance et convivialité sont les maîtres mots et généralement les résultats arrivent souvent en plus dans ce cercle vertueux.

Pour les classements, la 1 du capitaine Cédric Immele se hisse à la 6^{ème} place à mi-championnat à 5 points de la tête. Cette place est le reflet de quelques petites déceptions après des matchs serrés contre les favoris du groupe, mais où le réalisme pêche et fait perdre quelques points.

Il y a fort à parier que notre 1 se retrouvera très proche du podium à la fin de la saison si les jeunes Haeffele, Maurer, Essner ou autre Mak continuent sur leur lancée.

Ensuite concernant la 2, les joueurs ont réalisé un quasi sans faute pour se retrouver leader à la trêve, mais avec le voisin du FC Wintzfelden Osenbach 3 à ses trousses et avec une 1^{ère} opposition directe reportée à février 2022. De bon augure pour la suite du championnat mais rien n'est acquis et autant vous dire que la rencontre du 27 mars prochain contre les dauphins du FC WO donnera le ton de la suite du championnat. Continuez comme ça les gars et donnons-nous rdv en juin avec l'espoir d'une montée acquise sur le terrain.

Enfin passons à notre valeureuse équipe 3 composée principalement de vétérans les saisons précédentes, aujourd'hui elle affiche un visage rajeuni. En effet, aux côtés de l'emblématique Mathieu Gast et de Jean Marie Cridelich, le nouvel entraîneur joueur Mickaël Husson réalise une belle première partie de saison avec ses joueurs.

En effet, elle se situe à une belle place de dauphin dans un championnat à seulement 6 équipes après de nombreux forfaits dans leur groupe. En tous cas, une belle osmose s'implante dans ce groupe parfois tributaire des blessures et des suspensions dans les équipes supérieures mais qui fait toujours belle figure. Je profite de ce moment pour saluer Mathieu Gast et lui souhaiter un prompt rétablissement après sa blessure d'octobre dernier et nous espérons le revoir bientôt parmi nous.

Merci aussi à nos amis bénévoles Jean Paul, Jeff, Hubert, Bernard, Eric et Michel toujours présents les dimanches et tous ceux dont je n'ai pas parlé et qui se reconnaîtront en me lisant.

🌟 Les jeunes pousses de l'Entente Vallée Vignoble

Je veux maintenant vous parler un peu de nos jeunes joueurs de l'Entente Vallée Vignoble. Voilà maintenant quelques années, l'Entente jeunes Vallée et Vignoble s'est créée avec nos clubs voisins du FC Rouffach, de l'AS Vallée Noble, du FC Gundolsheim et du FC Wintzfelden Osenbach.

Le but de cette entente au départ était de pouvoir faire jouer tous les jeunes de nos clubs sous les mêmes couleurs afin de les faire progresser tous ensemble et d'arriver à s'affirmer comme une entente jeune qui forme les futurs joueurs séniors de nos clubs, voire quelques futurs joueurs des clubs phares alsaciens et peut être le futur M'BAPPE qui sait ? C'est un travail de longue haleine que nos éducateurs bénévoles entreprennent de façon hebdomadaire mais qui porte déjà de jolis fruits après seulement 5 années d'existence.

En effet nous avons la joie et la fierté d'avoir hissé nos équipes premières U13, U15 et U18 au plus haut niveau départemental aujourd'hui à savoir la division District 1. Et cerise sur le gâteau, depuis ce début de saison nos U19, se sont hissés au niveau régional R2 avec des déplacements allant du nord au sud de l'Alsace. Depuis 2 ans également, des équipes féminines évoluent sous l'égide de l'entente EVV avec des résultats très satisfaisants et une évolution constante.

Mais je veux vous parler aujourd'hui de nos tous petits : nos U11, la première catégorie à évoluer sur une moitié de terrain et qui ne donne lieu à aucun classement afin d'inculquer l'envie de jouer purement et simplement au foot avec ses copains.

Et pourquoi cette catégorie me direz-vous ? Eh bien la raison est que c'est celle que vous verrez jouer les samedis sur notre terrain d'honneur lorsque vous ne passerez à proximité du stade.

La joie de vivre et de s'amuser est la principale envie à donner à ces jeunes de tous niveaux qui évoluent tout au long de l'année sous l'égide de Jean François Rieflé, responsable des U11 de l'EVV. C'est tout bonnement trois équipes qui foulent chaque weekend la pelouse du stade des Vignerons. Et je tiens particulièrement à féliciter nos jeunes joueurs qui semaine après semaine évoluent et progressent tout en s'amusant en gagnant ou en perdant quelques matchs, mais qu'importe le résultat, pourvu que nos jeunes puissent pratiquer leur sport favori en ces temps si compliqués.



Un grand bravo aux équipes de l'Entente Vallée Vignoble et à leurs éducateurs passionnés pour leur travail hebdomadaire permettant l'évolution des jeunes de nos villages dans le respect de l'autre et le fair play. Nous vous souhaitons de grandes réussites et belles progressions individuelles et surtout collectives pour cette 2^{ème} partie de saison, afin de porter haut les couleurs de l'EVV.

Enfin je tiens à remercier encore une fois tous ceux qui œuvrent de près ou de loin au bon fonctionnement de l'ASP et de l'Entente Vallée Vignoble. Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022 pleine de réussite et de bonheur, en espérant vous voir très bientôt du côté du stade des Vignerons.

Raphaël MARCHAL

Pour les jeunes, (garçons ou filles) et ou les moins jeunes qui souhaitent venir taper dans le ballon, n'hésitez pas, prenez contact avec

Raphaël MARCHAL : 06 40 14 84 93
raphael.marchal@free.fr

Jean-François RIEFLÉ : 06 83 49 40 17
chocolaterie.ritter@wanadoo.fr.

▶ PCA/CCAR - Athlétisme



Nos jeunes multiplient les podiums !

Alors qu'il y a un an nous relations les exploits du jeune Quentin Mehr, nous sommes cette année heureux de citer d'autres jeunes talents qui, malgré les conditions difficiles des séances d'entraînement cet hiver et ce printemps (à l'extérieur quelle que soit la météo), ont réalisé de véritables exploits.

Nous commencerons bien sûr par Quentin qui est passé cadet première année. Qu'à cela ne tienne, il s'était mis en tête d'être qualifié pour les championnats de France... il est en passe de réussir son pari, en multipliant titres et podiums couronné cette année par une 6^{ème} place aux championnats de France de javelot



Quentin Mehr

Mais il est aussi champion interrégional du triathlon et vice-champion interrégional du décathlon (10 épreuves) mais bien champion du Haut-Rhin et d'Alsace avec un total de 5457 pts. Et puis, il remporte les titres de champion du Haut-Rhin au 200m et 400m, champion d'Alsace du 400m, du javelot et du triathlon et enfin de champion interrégional du disque.

Ses camarades minimes ne sont pas en reste puisque la paire Jules Ricklin (à droite sur la photo) et David Humbrecht (à gauche sur la photo) sont champions du Haut-Rhin et vice-champions interrégionaux du relais 4 X 60m. Tous deux cumulent de nombreuses places sur le podium au sprint en longueur et au triple saut aux plans départemental et régional.



David Humbrecht (à gauche) et Jules Ricklin (à droite)
champions du Haut-Rhin du 4 X 60m

David Humbrecht s'est qualifié pour les championnats de France interclub minimes au cours desquels il a battu son record du 200m haies.

Jules Ricklin est champion du Haut-Rhin et d'Alsace du relais 800m 200m 200m 800m avec ses camarades du Pays de Colmar Athlétisme qui réalisent un temps canon les qualifiant pour les Championnats de France dans cette discipline !



Jules Ricklin : 3^{ème} des championnats du Haut-Rhin en longueur

Enfin, leur camarade Maëllys Flesch monte sur le podium départemental à la longueur !

Autre jeune prodige, le poussin Raphaël Mehr qui a explosé son record au poids en devenant champion du Haut-Rhin avec un jet à 9m 18.



Raphaël Mehr

Enfin nous notons les belles performances de l'espoir Paul Elbling, qui délaissant les parcours de trail, s'est adjugé le titre départemental dans sa catégorie au 1500m, confirmant ses bonnes dispositions aux championnats d'Alsace où il se classe troisième.

A présent ces jeunes profitent de la trêve avant, nous en sommes sûr, de nous réserver quelques belles surprises cette année !

Romain SIRY

Contactez vos associations

ASSOCIATIONS

A.S.P. Association Sportive
 Association « Le Schauenberg » (contact)
 Association « Le Schauenberg » (président)
 Association AEMES (La Ruchette)
 Association Gestion Salle Multifonctions
 Association de Pêche
 AVAPROTOUR
 Azur 2000 – Club des Jeunes
 Chorale ODE
 Chorale Sainte-Cécile
 Club Canin de Pfaffenheim
 Club de l'Amitié Saint-Martin
 Conseil de Fabrique
 Culture et Fêtes
 Donneurs de Sang
 Ecole de Musique PAROVIC
 Gouttes d'Eau
 JOPIDOM (caisses à savon)
 Les Amis de Gronau
 Les Amis du Châtaignier
 L'arc-en-ciel de Bernard
 Les Lutins de Pfaff
 Les Mangeurs de Lune
 Pfaff Contact (Karaté)
 Pfaff Music Band
 Sapeurs-Pompiers (Amicale)
 Sapeurs-Pompiers (Corps)
 Syndicat Viticole
 Tennis Club
 U.N.C. Anciens Combattants

CONTACT

Jean-Paul SCHIERGER
 Marcel RIEFLÉ
 Bernard JAEGGY
 Valérie BRUN
 Huguette FAIVRE
 Guy ECKERLEN
 Bernard JAEGGY
 Séverine STANKOVIC
 Georges NAAS
 Louis THOMANN
 Daniel FILZ
 Bernadette MOLTES
 Guy FISCHER
 Jean-Luc FLESCHE
 Vladan STANKOVIC
 Jean-Michel STRASBACH
 Lisa TRABER
 Pierre ORTHOLF
 Bernard ELBLING
 Romain SIRY
 Sabine RITTER
 Fanny BERINGUIER
 Laurence DUCOMMUN
 Frédéric MURSCHEL
 Bertrand HANAUER
 Christian GIBELLO
 Bertrand HANAUER
 Jean-Luc FLESCHE
 André SPECKER
 Jean-Paul MOST

TÉLÉPHONE

03 89 49 53 92
 03 89 49 52 77
 03 89 49 68 16
 07 87 89 25 56
 03 89 49 71 93
 06 82 09 76 52
 03 89 49 68 16
 06 88 01 03 23
 03 89 26 51 24
 03 89 49 62 66
 06 83 18 39 70
 03 89 78 51 62
 06 30 98 82 79
 06 30 57 79 78
 06 71 57 59 23
 03 89 78 51 44
 06 45 50 76 35
 06 75 74 37 15
 03 89 49 60 64
 03 89 49 64 05
 06 28 19 62 54
 06 66 66 65 29
 06 71 97 61 15
 06 80 67 10 97
 06 08 04 61 45
 03 89 72 67 34
 06 08 04 61 45
 06 30 57 79 78
 03 89 78 50 05
 03 89 49 70 92

E-MAIL

jean-paul.schierger@orange.fr
 chocolaterie.ritter@wanadoo.fr
 bernard.jaeggy0773@orange.fr
 valerie.brunpfaff@orange.fr
 gerard.faivre2568@orange.fr
 bernard.jaeggy0773@orange.fr
 sevi99@free.fr
 gnaas@free.fr
 daniel.filz68260@gmail.com
 bmoltes68@yahoo.fr
 julie-wington@hotmail.fr
 jl.flesch@orange.fr
 stankovic.vladan@free.fr
 emparovic@gmail.com
 traber.lisa@hotmail.fr
 dompiortholf@hotmail.fr
 bernard.elbling@gmail.com
 romain.siry@orange.fr
 ritter.bernard@neuf.fr
 Leslutinsdepfaff@hotmail.com
 laurence_ducommun@orange.fr
 fred.murschel@gmail.com
 hanauer.bertrand@wanadoo.fr
 christian.gibello8@orange.fr
 hanauer.bertrand@wanadoo.fr
 jl.flesch@orange.fr
 jeanpaul.most@sfr.fr

Salle multifonctions - Tarifs de location

Sous réserve de disponibilité à la date souhaitée, les associations et particuliers ont la possibilité de disposer de la salle multifonctions pour l'organisation de manifestations publiques ou privées. Toute utilisation de la salle est soumise à la signature préalable d'un contrat de location avec l'Association de Gestion. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour locaux confiés ainsi qu'un chèque de caution de 1 000 € (non débité) seront exigés à la signature du contrat.

Le tableau ci-dessous indique les tarifs applicables :

contact : **Mme Huguette FAIVRE**
 03 89 49 71 93
 gerard.faivre2568@orange.fr

BARÈMES AU 01/01/2022	Commune de résidence	Forfait journée	Forfait weekend	Demi-journée sans cuisine	Tarif horaire	Mise en place du podium (forfait)
Particuliers	Pfaffenheim	300 €	400 €	100 €	-	+ 150 €
	Autres communes	600 €	800 €	200 €	-	+ 150 €
Associations pour manifestations à but lucratif	Pfaffenheim	150 €	200 €	70 €	-	-
	Autres communes	600 €	800 €	-	-	+ 150 €
Associations pour manifestations sportives ou culturelles	Pfaffenheim	-	-	-	6 € la 1 ^{ère} heure 3 € les suivantes	-
	Autres communes	-	-	-	16 € la 1 ^{ère} heure 7 € les suivantes	+ 150 €

Les commerçants, artisans, industriels et le monde vini-viticole de Pfaffenheim vous proposent leurs services ...

Boulangerie-Pâtisserie-Traiteur Chez Marc Marc BERRET - 33 Grand'Rue Tél. 03 89 86 08 58	Pèlerinage NOTRE DAME DU SCHAUBENBERG Petite restauration sur commande Tél. 03 89 49 35 33	Auberge « AU BON CHASSEUR » OSENBUHR Tél. 03 89 49 33 97
Chocolaterie RITTER Relais Pickup - Colissimo - Chronopost Rue des Anémones Tél. 03 89 49 62 93	Salon de coiffure L'ATELIER DE SOPHIE Sophie DOBISCHOK 9 rue des Ecoles Tél. 03 89 49 62 90	ZINGUERIE - COUVERTURE Yves MEISTERMANN 8 rue Turenne Tél. 03 68 07 50 53 https://yvesmeistermann.site-solocal.com
Garage RENAULT Mathieu THOMANN 47 rue de la Lauch Tél. 03 89 49 62 66	COOPERATIVE AGRICOLE VITIVINA 3 rue Turenne Tél. 03 89 49 60 90	MOULES & MODELES PLASTIQUES A.T.N. sarl - VAROPLAST Rue Vauban Tél. 03 89 49 79 79
MENUISERIE & AGENCEMENT INTÉRIEUR Hugo SCHIRRER 3 rue Vauban Tél. 03 89 49 75 07	DMP CONCEPT Modeste SCHMITT Matériels mécaniques viticoles Tél. 03 89 49 47 46 ou 06 61 62 55 54	ALSACE VIGNE AU VERRE Pépinière viticole Jean HUMBRECHT 2 rue Vauban - Tél. 06 31 14 21 05
POLYMARBRE Léonard MOLTES & Fils 10 rue Turenne Tél. 03 89 49 71 14	ELECTRICITE GENERALE Sté HEUACKER 6 rue Turenne Tél. 03 89 49 38 95	ATELIER DE LUTHERIE Gabin GRAFF Tél. 06 43 64 87 56 gabin.graff@orange.fr
SCHIELE FROID - SCHIELE VINICOLE Climatisation et Régulation 14 rue Turenne Tél. 03 89 49 51 95 contact@schiele.fr	ELSASS AUTO Achat - vente - reprise de voitures 12b rue Turenne Tél. 03 89 58 81 86 elsassauto@gmail.com	AUTOMATISME & SERVICES Armoires de commandes électriques 3 rue du Muscat Tél. 03 89 49 50 09
ENTREPRISE VITICOLE Hubert FRICK 1 rue de Rouffach Tél. 03 89 49 76 84	ENTREPRISE VITICOLE Laurent KASTLER 1 rue du Vignoble Tél. 06 64 69 25 67	ENTREPRISE VITICOLE VITI-PRESTA Julien MOLTÈS 9 rue du Riesling Tél. 06 41 75 62 16
ENTREPRISE DE TERRASSEMENT Aménagements viticoles Stéphane BOESCH Tél. 06 22 45 88 17	E.S. TERRASSEMENT Terrassement - Tranchées - Piscines Steve ERHARDT Tél. 06 79 61 92 09 es.terrassement68@gmail.com	ENTRETIEN ESPACES VERTS Frédéric REES 25 rue de la Lauch Tél. 06 77 67 52 14
CONNECT PROJET Lionel SCHULLER Tél. 06 33 43 69 95 l.schuller@connect-projet.fr	Cabinet de diététique - Emeline ORBAN 13 place de la Mairie Tél. 07 70 25 94 12 eorban.diet@gmail.com	Conseil en nutrition Dr Kousmine Annie HUMBRECHT 6 place Notre-Dame Tél. 06 95 79 83 63
ELEKEKO Impression numérique et offset Marcos PILLER Tél. 06 37 85 82 54 - www.elekeko.fr	CABPHOTO Bornes photos à impression instantanée Sébastien HUMBRECHT Tel 06 20 58 72 19 contact@cabphoto.fr	BROCANTE THEILLER Eric 8 rue de Westhalten Tél. 06 72 92 23 51 tiptroc68@laposte.net www.brocante-theiller-eric.fr
LOCATION DE MATÉRIELS VIDÉO Weber Vidéo - 14 rue Turenne www.webervideo.fr Tél. 06 07 53 28 98 contact@webervideo.fr	EG CREA - Elodie GRASSET Bijoux et réalisations artisanales Tél. 06 73 81 99 11 egcrea@orange.fr	Cabinet de sage-femme Jessie CÉARD-LECLERCQ 14 rue du centre Tél. 06 69 98 89 73
Promesse de MARS -décoration Elodie RENON www.promessedemars.fr www.facebook.com/promessedemars/	EKORS CRÉATION - Grégory SALMERON Création et restauration de meubles Tél. 06 69 39 11 75 contact.ekorscreation@gmail.com	MODE AU NATUREL Vente de vêtement Bio & éthiques Alexandra KUSEN - Tél. 06 70 13 66 31 www.mode-au-naturel.fr Facebook mode au naturel

... et vous souhaitent une bonne année !

Bulletin Communal d'Information imprimé par nos soins

Directeur de la publication : Aimé LICHTENBERGER

Conception et réalisation : Jean-Michel STRASBACH